

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lermondeadm.com

Mardi 23 Mars 2021 / N° 1071

Prix : 20 DA

CONSEIL DES MINISTRES

**Installation
immédiate
de l'Observatoire
national de la société**

P 06

LÉGISLATIVES
DU 12 JUIN

**Retrait
de près de 9 80
formulaires**

COMMERCE



Pénurie de l'huile de table

**LES COMMERÇANTS
DU DÉTAIL MIS EN CAUSE**

P 07

P 03

Jeunesse et politique

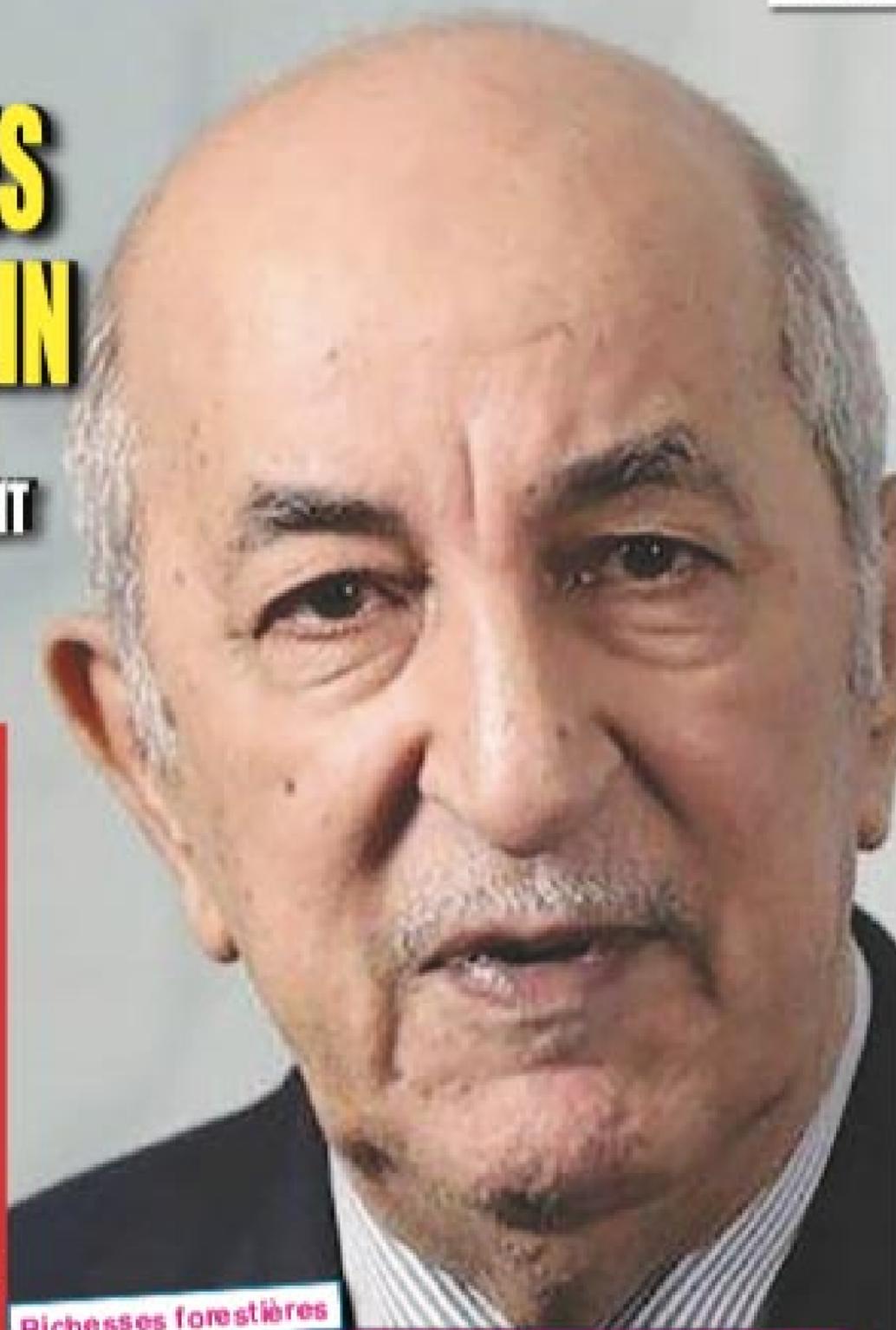
LES LÉGISLATIVES COMME TREMPLIN

DES FACILITATIONS ET DES AIDES
ONT ÉTÉ PRÉVUES PAR LE PRÉSIDENT

TEBBOUNE

POUR SUIVIS POUR ATTEINTE À LA SÉCURITÉ DE L'ÉTAT

MANDAT D'ARRÊT INTERNATIONAL
CONTRE QUATRE ACCUSÉS



Richesses forestières

**LA PRODUCTION NATIONALE
DE LIÈGE EN BAISSÉ**

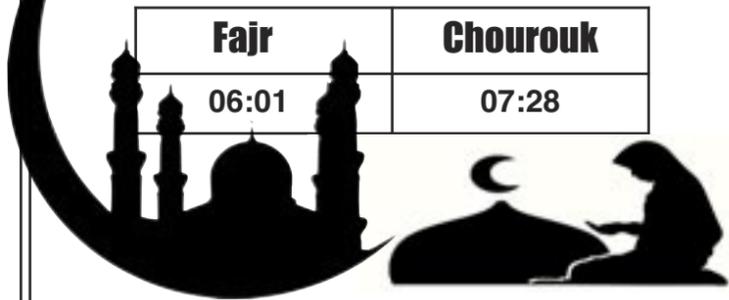
HEURES DE SALAT

Horaires de prière à Alger du Mardi 23 Mars 2021

Dohr	Asr	Maghreb	Icha
13:01	16:08	18:34	19:56

Horaires de prière à Alger du Mercredi 24 Mars 2021

Fajr	Chourouk
06:01	07:28



Météo



Alger 26° / Oran 22° / Annaba 23° /
Constantine 23° / Béchar 23° / Biskra 25° /
Djelfa 17° / Sétif 19° / Ghardaïa 26° / Jijel 26° /
Tlemcen 22°

MÉDAILLE
À DÉCERNER LORS
DES JEUX MÉDITERRANÉENS
D'ORAN-2022

Le designer de Skoda Marwan
Khiat décroche le prix

Le designer de la marque Skoda et néanmoins Project leader en design intérieur au groupe Volkswagen, Marwan Khiat, a décroché le prix au concours artistique récemment lancé par les organisateurs des Jeux méditerranéens d'Oran-2022 (JMO-2022) sur la médaille à décerner aux vainqueurs. Pour réussir cette grande prouesse internationale, Marwan Khiat, s'est fixé comme objectif de mettre en valeur la mer Méditerranée, la ville Oran, l'Algérie et le sport (au premier plan), avec évidemment l'utilisation de métal, de verre ou des deux à la fois, car ces matériaux étaient nécessaires dans la confection de la médaille des JMO-2022. Du coup, ce mélange a donné lieu à une effigie finale qui a impressionné les membres du jury, mais aussi des milliers d'internautes qui ont eu à découvrir ce chef d'œuvre de Marwan Khiat sur les réseaux sociaux.



PÉNURIE D'HUILE DE TABLE À AIN TEMOUCHENT

La direction du Commerce installe une cellule de veille

Pour faire face à cette pénurie d'huile de table à Ain Temouchent, la direction du commerce vient d'installer une cellule de veille composée des représentants de la direction du Commerce, de la chambre de commerce et d'industrie et du laboratoire et l'antenne du centre national du registre de commerce. Cette cellule a pour tâche de suivre les commerçants et les opérateurs économiques locaux quant à la nécessité d'approvisionner le marché en produits alimentaire de large consommation, en particulier l'huile de table, en application des instructions ministérielles relatives à la préparation et à l'encaissement du marché en ce qui concerne l'approvisionnement et



le respect des prix en prévision de mois de Ramadhan. La cellule de veille se réunit quotidiennement

pour suivre l'évolution de la situation.

LANCÉ IL Y'A PLUS DE DIX
ANS À BOUMERDES
L'hôpital des 240 lits
peine à voir le jour !



Le retard considérable accusé par les travaux de réalisation du nouvel hôpital de 240 lits à Boumerdes pèse toujours sur la couverture sanitaire qui demeure en deçà des attentes de la population au niveau de cette wilaya. En effet, les faibles capacités des établissements publics hospitaliers de la wilaya, ont mis à nu les limites du secteur de la santé qui peine à assurer une prise en charge réelle des patients souffrant particulièrement de pathologies lourdes. Un constat qui s'est confirmé avec la crise sanitaire que vit le pays depuis plus d'une année. Il aura fallu d'ailleurs, agir dans l'urgence en mettant en place des services de réanimation au sein des EPH de Dellys, Thénia et Bordj Menaiel pour la prise en charge des patients ayant contracté la Covid-19. Ces mêmes structures ne disposant pas de certaines spécialités (Urologie, cardiologie, ophtalmologie) se voient obligées d'orienter des malades vers les CHU les plus proches.

NOUVELLE CITÉ DE
1889 LOGEMENTS AADL
DE SOUK-AHRAS

Un quartier modèle et un
exemple à suivre

La wilaya de Souk-Ahras a opté pour une étude résolument moderne du projet de construction de 1889 logements au niveau de la partie sud est de la ville chef-lieu. Un projet entrant dans le cadre du programme complémentaire AADL qui, en plus de répondre à une demande pressante dans cette ville de près de 180 000 habitants, propose de créer les conditions d'une vie harmonieuse et de resserrer les liens entre les futurs acquéreurs des logements en phase de construction. Les concepteurs de la nouvelle cité ont ainsi pensé à faire de la future cité des 1889 logements un quartier modèle en ce qui concerne le respect de l'environnement, sa planification étant basée sur les meilleures pratiques en développement durable, au cœur même de la vie urbaine. Un quartier modèle et un exemple à suivre...

IL PARTICIPERA AVEC SON ROMAN «
D'AMOUR ET DE GUERRE »

Akli Tadjer retenu au « Prix
Maison de la Presse 2021 »

L'écrivain algérien Akli Tadjer a, officiellement, été retenu pour concourir au « Prix Maison de la Presse 2021 ». Sélectionné parmi 14 autres auteurs, Akli Tadjer participera avec son dernier roman « D'amour et de guerre », paru le 4 mars dernier aux éditions Les Escapes, un roman qui met en évidence la quête éperdue d'amour et de liberté d'un jeune soldat kabyle propulsé dans un monde devenu fou dans les montagnes de Kabylie. A noter que le « Prix Maison de la Presse » récompense chaque année le roman d'un auteur de langue française. Une seconde sélection se déroulera fin mars pour ne retenir que six ouvrages parmi les quatorze en lice.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

BEDACTEUR EN CHEF

A.SAJIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTIL NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP.TEL.02173778

021737128

FAX 021739559

DIEUSION

QUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SA

POURSUIVIS POUR ATTEINTE A LA SECURITE DE L'ETAT

Mandat d'arrêt international contre quatre accusés

■ Il s'agit de Zitout Mohamed Larbi, Aboud Hichem, Boukhors Amir et Mohamed Abdellah, poursuivis dans « une grave affaire pénale d'atteinte à l'ordre public et la sécurité et la stabilité de l'Etat » et « l'exploitation du Hirak que vit le pays dans l'objectif de le faire sortir de son caractère pacifique ».

Le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Rais a requis le placement sous mandat de dépôt de l'accusé Mansouri Ahmed, et l'émission d'un mandat d'arrêt international contre les accusés Zitout Mohamed Larbi, Aboud Hichem, Boukhors Amir et Mohamed Abdellah, poursuivis dans « une grave affaire pénale d'atteinte à l'ordre public et la sécurité et la stabilité de l'Etat ». « Conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Rais porte à la connaissance de l'opinion publique les faits d'une grave affaire pénale d'atteinte à l'ordre public, à la sécurité et la stabilité du pays, une affaire en cours de traitement judiciaire après de profondes investigations menées pendant plusieurs mois ayant permis d'identifier ses commanditaires, parmi eux des activistes sur la toile », a précisé un communiqué du procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Rais. « Il s'agit de l'affaire du dénommé (M.A) qui utilisait des documents falsifiés pour retirer des pièces d'identité, des documents de voyages. Il a également créé des sociétés qui lui ont permis de bâtir un réseau de financement d'activités subversives à travers le mouvement Rachad. Parmi les commanditaires figure le nom du dénommé Zitout Mohamed Larbi au sujet duquel les investigations ont prouvé plusieurs rencontres avec le dénommé (M.A) dans des pays voisins où il a reçu des sommes importantes utilisées sous le couvert des sociétés pour le financement des activités secrètes du Mouvement Rachad, notamment la location de biens pour abriter les réunions dudit mouvement », a ajouté la même source. « Membre d'un parti dissous au début des années



90, le dénommé (M. A) a rejoint les groupes terroristes et a été condamné en 1994 à la peine capitale avant de bénéficier des dispositions de la Concorde civile », a expliqué le communiqué du procureur de la République. « L'activité commerciale du dénommé (M.A) consistait dans l'importation et l'exportation de pièces détachées des imprimantes et d'achat et de vente de véhicules. Une société créée et financée par les fonds versés par Zitout Mohamed Larbi à travers un pays du voisinage d'un montant global de plus de 50 000 USD, une somme qui a été introduite sur le territoire national par des trafiquants agissant au niveau des zones frontalières. Certaines bénéfices ont été transférés vers les comptes personnels de Zitout Mohamed Larbi par d'autres intermédiaires, dont certains de nationalité étrangère, avec lesquels il a pris contact via les réseaux sociaux »,

précise le communiqué. Le suspect a également établi des contacts avec « plusieurs autres personnes via les réseaux sociaux, dont Abderrahmane Kamel, Aboud Hichem, Boukhors Amir, El Merri Mohamed et Mohamed Abdellah. Les investigations techniques ont confirmé que le mis en cause avait établi réellement des contacts avec ses personnes afin de mettre sur pied des plans d'atteinte à l'ordre public notamment l'exploitation du Hirak que vit le pays dans l'objectif de le faire sortir de son caractère pacifique », ajoute-t-on de même source. « Après plusieurs mois d'investigations secrètes sur les activités du dénommé (M.A) et la collecte de preuves suffisantes contre lui, il a été arrêté en date du 28 février 2021 et présenté par devant nos services. Une fois confronté aux preuves techniques, il a reconnu tous les faits », selon le communiqué. Selon le même texte,

« le mis en cause est poursuivi pour appartenance à un groupe terroriste visant la sécurité et l'unité nationales, financement d'un groupe terroriste, faux et usage de faux, usage d'un nom d'un tiers dans des circonstances qui ont déterminé l'inscription d'une condamnation au casier judiciaire et blanchiment d'argent dans le cadre d'une bande criminelle organisée ». Dans la même affaire, le dénommé Zitout Mohamed Larbi est poursuivi pour gestion et financement d'un groupe terroriste ciblant la sécurité de l'Etat et l'unité nationale, faux et usage de faux et blanchiment d'argent dans le cadre d'une bande criminelle. A leur tour, « les dénommés Aboud Hichem, Boukhors Amir et Mohamed Abdellah sont poursuivis pour adhésion à un groupe terroriste ciblant la sécurité de l'Etat et l'unité nationale, financement d'un groupe terroriste ciblant la sécurité de l'Etat et blanchiment d'argent dans le cadre d'une bande criminelle ». « Des actes prévus et condamnés par les articles 87 bis, 87 bis 1, 87 bis 3, 87 bis 4, 249, 222, 389 bis, 389 bis 2 du code pénal et de l'article 3 de la loi relative à la prévention contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme », a précisé le communiqué du procureur de la République qui a également requis l'émission d'un « mandat de dépôt contre l'accusé Mansouri Ahmed et un mandat d'arrêt international à l'encontre de Zitout Mohamed Larbi, Aboud Hichem, Boukhors Amir et Mohamed Abdellah ». Après avoir auditionné le mis en cause (M.A) qui a reconnu l'ensemble des faits qui lui ont été reprochés, le juge d'instruction a ordonné son placement en détention provisoire, a conclu le communiqué.

Nadine Oumakhlouf

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

Retrait de près de 9 80 formulaires

■ « Le nouveau mode de scrutin a mis en place toute les garanties au profit de l'électeur pour dessiner les contours de la carte politique du pays », a déclaré Mohamed Charfi.

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, a fait état du retrait de près de 700 formulaires de candidature par les partis politiques et 300 autres formulaires par les candidats indépendants en prévision des élections législatives prévues le 12 juin prochain. « Quelque 680 dossiers de candidature ont été retirés par les partis politiques et 300 autres par les candidats indépendants », a fait savoir M. Charfi dans une déclaration à la presse en marge de l'installation des membres de l'ANIE, soulignant que cette participation et compétition pour les sièges parlementaires « devra imposer une certaine transparence. Compte tenu de l'expérience acquise par ses membres et délégués lors des précédentes échéances, l'ANIE est déterminée à organiser des élections législatives où les voix des électeurs sont protégées, a-t-il poursuivi, ajoutant que « le nouveau mode de scrutin a mis en place toute les garanties au profit de l'électeur pour dessiner les contours de la carte politique du pays ». Concernant les listes qui ne comportent aucune indication



de candidats, le même responsable a assuré qu'une voix sera attribuée à chaque candidats de la même liste comme le prévoit le nouveau mode de scrutin, qualifiant cette procédure de "solution

juste et équitable" au lieu d'annuler le bulletin. L'ANIE œuvrera à la définition des modalités de distribution des voix obtenus dans ces cas. Quant au Conseil de l'organe, dont les membres ont été

installés, M. Charfi a rappelé que le règlement interne devra être élaboré durant les deux prochains jours, outre l'organisation de sessions de formation à distance au profit des délégués de wilayas sur les procédures de remise de formulaires de candidature et d'acceptation des dossiers. Bien avant, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a instruit de prendre toutes les dispositions relatives à l'appui et à l'encouragement de la participation des jeunes aux élections législatives du 12 juin prochain, pour concrétiser des élections « démocratiques qui traduisent le véritable changement », a indiqué un communiqué du Conseil des ministres. Présidant la réunion périodique du Conseil des ministres, le Président Tebboune a donné des instructions concernant la préparation des prochaines élections législatives, particulièrement l'encouragement de la participation des jeunes à cette échéance, ordonnant d'assurer la gratuité des salles, des affiches publicitaires et de leur impression au profit des jeunes candidats et de charger les services des walis de créer un mécanisme administrativement adé-

quat. Dans ce sens, il a mis l'accent sur la nécessité de mettre tous les moyens financiers et matériels à la disposition de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) pour lui permettre de s'acquitter de ses missions dans les meilleures conditions. Pour rappel, le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a convoqué, le 11 mars courant, le corps électoral pour le 12 juin 2021 en vue de l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN). Il avait procédé, la veille, à la signature du décret présidentiel portant loi organique relative au régime électoral qui a accordé un intérêt particulier aux jeunes qu'il a appelés à adhérer au processus d'édification de nouvelles institutions qui jouissent de la confiance et de la crédibilité. Le Président Tebboune avait précédemment déclaré que les élections législatives émanent d'un programme politique clair, soulignant que « nous avons accordé toutes les facilitations et les garanties permettant aux jeunes de participer à cette échéance ».

Nadine Oumakhlouf

Des facilitations et des aides ont été prévues par le président Tebboune Jeunesse et politique : les législatives comme tremplin

Le chef de l'Etat a accordé un intérêt particulier aux jeunes qu'il a appelés à « adhérer au processus d'édification de nouvelles institutions qui jouissent de la confiance et de la crédibilité ».

Longtemps maintenus dans la périphérie du champ politique, les jeunes peuvent désormais y accéder sans trop de difficultés. Ainsi, les orientations données par le président Tebboune, lors du dernier conseil des ministres vont, sans aucun doute, aider les jeunes à occuper le champ politique. L'occasion est les élections législatives de juin prochain, durant lesquelles toutes les facilitations de présentations sont garanties pour les jeunes. Dans son instruction, le président Tebboune a ordonné « de prendre toutes les dispositions relatives à l'appui et à l'encouragement de la participation des jeunes aux élections législatives, pour concrétiser des élections démocratiques qui traduisent le véritable changement », a indiqué le communiqué du Conseil des ministres, rendu public à l'issue de la rencontre. Présidant la réunion périodique du Conseil des ministres, le Président Tebboune a donné des instructions concernant la préparation des prochaines élections législatives, particulièrement l'encouragement de la participation des jeunes à cette échéance, ordonnant « d'assurer la gratuité des salles, des affiches publicitaires et de



leur impression au profit des jeunes candidats et de charger les services des walis de créer un mécanisme administrativement adéquat ». Dans ce sens, il a mis l'accent sur « la nécessité de mettre tous les moyens financiers et matériels à la disposition de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) pour lui permettre de s'acquitter de ses missions dans les meilleures conditions ». Pour rappel, le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a convoqué, le 11 mars courant, le corps électoral pour le 12 juin 2021 en vue de

l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN). Il avait procédé, la veille, à la signature du décret présidentiel portant loi organique relative au régime électoral qui a accordé un intérêt particulier aux jeunes qu'il a appelés à « adhérer au processus d'édification de nouvelles institutions qui jouissent de la confiance et de la crédibilité ». Le Président Tebboune avait précédemment déclaré que les élections législatives « émanent d'un programme politique clair », soulignant « nous avons accordé toutes les facilitations et les garanties permettant aux jeunes de participer à cette échéance ». Les jeunes sont face à une « véritable aubaine pour contribuer à la stabilité du pays en marquant une présence effective dans les prochaines assemblées élues ». A noter que plusieurs wilayas du pays enregistrent une forte activité politique depuis l'annonce de la tenue des élections législatives en juin prochain. La participation étant le talon d'Achille de cette élection, la présence de la jeunesse, surtout en masse, va certainement changer la donne.

O. K

La ministre des Relations avec le Parlement reçoit l'ambassadeur du Portugal en Algérie

La ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, a reçu à Alger l'ambassadeur du Portugal en Algérie, Luiz de Albuquerque Veloso, avec lequel elle a passé en revue l'état et les perspectives des relations entre les

deux pays, indique un communiqué du ministère. Lors de l'audience, les deux parties ont passé en revue "l'état et les perspectives des relations entre les deux pays, notamment dans le domaine parlementaire, et les moyens de les renforcer",

évoquant "la possibilité d'un échange d'expertises et d'expériences dans ce cadre, à la lumière des relations privilégiées entre les deux pays", précise la même source.

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Ennahda : « un moyen pour préserver la stabilité du pays »

Le Secrétaire général du Mouvement Ennahda, Yazid Benaïcha, a déclaré, hier, que sa formation considère les élections législatives du 12 juin prochain comme un moyen pour préserver la sécurité et la stabilité du pays, garantir une représentation du peuple par les urnes et par la voie du libre choix, loin des pratiques du passé. Intervenant lors de l'installation d'une commission nationale au niveau du parti chargée de la préparation et du suivi de l'opération électorale, M. Benaïcha a pré-

cisé que les prochaines législatives constituent "un moyen pour préserver la sécurité et la stabilité du pays", soulignant que "la crédibilité et représentation du peuple doit découler des urnes et par libre choix, loin des pratiques du passé, qui ont produit un parlement, dont la crédibilité est remise en cause". Pour le SG du Mouvement Ennahda, "la participation aux élections, est un facteur de stabilité et un indicateur de confiance, qui sont l'un des fondements de la bonne gouvernance". L'installation de cette

commission fait suite à la décision prise par le Conseil consultatif national, lors de sa dernière session extraordinaire, de participer aux prochaines législatives, conformément aux stipulations des chartes du Mouvement". Composée de cadres du parti, la commission est constituée de sous-commissions chargées des questions juridiques, du logistique et des moyens, de l'information, l'organisation et du suivi, et du discours politique et dossiers du régime, a-t-il précisé.

R. N

FORMATION PROFESSIONNELLE

Plus de 334.000 stagiaires et apprentis inscrits pour la prochaine rentrée

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Houyam Benfriha a déclaré, à Alger, que plus de 334.000 stagiaires et apprentis se sont inscrits auprès des établissements du secteur en prévision de la rentrée de la formation prévue le 28 mars en cours.

"Plus de 334.000 stagiaires et apprentis se sont inscrits pour bénéficier de la formation professionnelle, en prévision de la prochaine rentrée professionnelle", a précisé la ministre lors du forum de la Radio nationale.

Par ailleurs, Mme Benfriha a fait savoir que son département a signé des conven-

tions de coopération et de partenariat avec plusieurs secteurs pour assurer une formation dans diverses spécialités, dont celles récemment introduites dans les domaines de l'environnement et de la pêche, indiquant qu'une spécialité a été introduite dans l'industrie cinématographique.

Concernant le baccalauréat professionnel, la première responsable du secteur a précisé que ce projet est à l'étude, soulignant que celui-ci doit remplir toutes les conditions pédagogiques et matérielles nécessaires.

S'agissant de l'entrepreneuriat, la ministre a mis l'accent sur les efforts consentis

par le secteur pour accompagner les jeunes stagiaires, particulièrement ceux désirant lancer leurs projets, en veillant à enseigner l'entrepreneuriat dans toutes les spécialités concernées par ce domaine, notamment durant les derniers semestres du cursus.

Par ailleurs, Mme Benfriha a souligné que le secteur de la Formation professionnelle veille à encourager les jeunes créateurs, notamment à travers un Salon national pour la présentation des modèles de formation qui sera prochainement créé pour mettre en exergue les créations et les capacités des jeunes.

LEILA.Z

Conseil des ministres

Installation immédiate de l'Observatoire national de la société civile

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné dimanche de procéder "immédiatement" à l'installation de l'Observatoire national de la société civile, car étant "l'un des piliers les plus importants du changement devant permettre aux différentes forces de la société de s'organiser et d'exprimer leurs préoccupations et propositions". Présidant la réunion périodique du Conseil des ministres, le Président de la République s'est félicité de l'élaboration de ce projet car étant "l'un des piliers les plus importants du changement devant permettre aux différentes forces de la société de s'organiser et d'exprimer leurs préoccupations et propositions en vue de promouvoir la contribution de la société civile dans la gestion des affaires publiques". A ce titre, le Président Tebboune a ordonné la mise en œuvre "immédiate" des dispositions de ce décret en procédant à l'installation, "dans les plus brefs délais", de l'Observatoire national de la société civile. En ce qui concerne du Conseil supérieur de la jeunesse, le président de la République a chargé le Gouvernement, d'élaborer une étude "approfondie" du projet portant détermination des missions et organisation de ce Conseil, en vue d'y inclure tous les mécanismes à même d'ériger ce pôle en "un espace fertile et crédible, dans le but de représenter les jeunes, consolider leurs capacités à accéder aux responsabilités publiques et de leur inculquer la culture démocratique". Dans ce sillage, il a relevé l'impératif d'œuvrer pour ériger le Conseil supérieur de la jeunesse en "un véritable parlement" dédié aux jeunes et "une pépinière" pour la formation à la politique, notamment au profit des universitaires afin qu'ils "participent réellement dans la prise des décisions cruciales pour le pays". Il s'agit aussi de "porter à maturation, les mécanismes à même d'arrêter la composition du Conseil et d'accorder en premier l'importance à une véritable formation de jeunes capables de prendre le relais pour gérer le pays". Conformément aux dispositions de la Constitution, l'Observatoire national de la société civile est un organe consultatif placé auprès du Président de la République qui "émet des avis et recommandations relatifs aux préoccupations de la société civile". Il contribuera également à "la promotion des valeurs nationales et la pratique démocratique et citoyenne, et participera avec les autres institutions à la réalisation des objectifs de développement national".

R. N

Front des forces socialistes

Le 6e congrès pour la dernière semaine de septembre prochain

Le Front des Forces Socialistes (FFS) a convoqué son 6e congrès national ordinaire pour la dernière semaine de septembre prochain, a indiqué, hier, un communiqué de l'Instance présidentielle du parti. L'instance présidentielle du FFS compte faire de ce congrès "un événement politique majeur et une rampe de lancement pour le renforcement et la consolidation du parti en misant sur l'adhésion, la contribution et l'engagement de tous les militants du parti". Le parti compte également "programmer un audit qui sera destiné à évaluer et à mieux préparer le congrès et évaluer l'état d'avancement du processus de reconstruction à l'échelle nationale", ajoute le communiqué. Par ailleurs, le FFS se réjouit du "regain de la sérénité et de la convivialité" au sein de ses structures locales et nationales qui étaient "paralysées, pendant longtemps, par les effets d'une crise interne inédite et particulièrement virulente", souligne la même source.

O. K

RICHESSES FORESTIÈRES

La production nationale de liège en baisse

La production nationale de liège a atteint 56.489 quintaux (Qx) au terme de la campagne 2019-2020, contre 59.607 Qx durant la campagne précédente, a indiqué dimanche un responsable à la Direction générale des forêts (DGF).

"Les objectifs sont atteints à 80% par rapport aux prévisions de la DGF qui tablait sur une récolte de 70.612 Qx à travers plus d'une vingtaine de wilayas subéricoles", a indiqué à l'APS M. Houari Djardini de l'inspection générale de la DGF.

La production moyenne du pays en liège se situe autour de 60.000 Qx par an, selon M. Djardini, affirmant toutefois que le pays avait dépassé ce seuil en 2018 avec 89.309 Qx récoltés.

Cet ingénieur forestier a fait constater que la production subéricole a nettement reculé ces dernières années, par rapport aux années précédentes où l'Algérie était classée parmi les premiers producteurs de liège en Méditerranée.

Quant aux raisons de ce déclin de la production nationale, ce responsable a évoqué notamment le vieillissement des arbres et la régression des surfaces occupées par le chêne-liège dans les régions de production "qui sont passées de 450.000 hectares à 200.000 hectares".

D'ailleurs "même ces superficie de subéraie très limitée sont sous-exploitées par rapport



à leur capacités réelles estimées à 100.000 Qx", a-t-il relevé, expliquant ce fait par la difficulté pour les exploitants d'accéder aux massifs forestiers.

Pour optimiser les ressources de la subériculture existantes à l'échelle nationale, cet ingénieur forestier insiste sur l'aménagement et la restauration de la subéraie et la réhabilitation des forêts des chêne-liège endommagées par les feux de forêts.

M.Djardini a également souligné la nécessité pour le pays de moderniser les installations de transformation industrielle afin

de multiplier les débouchés de ce produit forestier de haute valeur marchande.

Dans ce contexte, ce responsable a fait savoir qu'une bonne partie de la production nationale en liège est destinée aux marchés extérieurs après sa transformation, en soulignant que l'exploitation de liège brut par les particuliers est interdite par la loi.

En effet, l'exploitation, le ramassage, la transformation et la vente du liège domanial est confié exclusivement au groupe public GGR (Groupe génie rural) et ses six filiales qui activent à travers les différentes

régions du pays, a-t-il précisé.

Très prisé sur les marchés mondiaux, ce produit bio sert de matière première notamment pour la réalisation de panneaux d'isolation thermique et sonore pour les habitations ainsi que pour la fabrication des bouchons.

Selon les données recueillies auprès de la DGF, la campagne subéricole démarre mi-juin de chaque année et se poursuit jusqu'à mi-septembre, sauf en cas d'imprévus majeurs tels les grosses chaleurs, les feux de forêts ou encore les averses.

"Dans de telles conditions, le liège levé recolle au tronc et ne peut être prélevé, ce qui oblige les exploitants d'interrompre la récolte dans les endroits touchés par ces incidents pour la reprendre l'année d'après", a-t-on précisé.

La levée du liège, (prélèvement de l'écorce de l'arbre du chêne-liège) se fait avec des rotations de 9 à 12 ans sur des arbres adultes. La production mondiale de liège s'élève à 300.000 tonnes par an, dont 150.000 tonnes (52%) provient du Portugal.

L'arbre de chêne liège, d'une grande importance économique et environnementale, pousse essentiellement dans les pays de la Méditerranée et a une durée de vie comprise entre 150 ans et 200 ans.

PÉNURIE DE LIQUIDITÉS, VIANDES

Les recommandations du président Tebboune

Mettre fin à la pénurie de liquidités dans les bureaux de postes, disponibilité des viandes et des produits de base ; le conseil des ministres réunis dimanche a consacré une bonne partie de son agenda au mois de Ramadhan. Parmi les problèmes que rencontrent les citoyens ces derniers temps, se trouve celui de l'absence de liquidités dans les bureaux de poste. Pour remédier à la situation, le chef de l'Etat a donné des instructions fermes pour trouver de nouvelles solutions au problème qui perdure depuis plusieurs mois. Ainsi, le président de la République a ordonné « la fermeture des comptes commerciaux et l'interdiction de leur ouverture au niveau d'Algérie Poste. Ces comptes devant être du ressort des banques dans l'objectif de régler le problème du manque de liquidité absorbée par les transactions commerciales ». En revanche, il a demandé

d'autoriser exceptionnellement l'ouverture des comptes courants postaux (CCP) au profit des commerçants dans les régions du Sud qui ne disposent pas d'agences bancaires. Cette solution vient pour faire face à une situation qui dure depuis longtemps. En effet, depuis l'été dernier, les usagers d'Algérie poste, notamment ceux qui retirent leurs salaires et pensions de retraites sont confrontés à un manque de liquidités dans les bureaux de postes. L'ancien Dg d'Algérie poste a expliqué ces pénuries par était due au manque de réception des fonds de la Banque d'Algérie pour approvisionner les bureaux de poste afin de répondre aux demandes des



clients. Il a également indiqué que la raison du manque de liquidités est également due à une baisse des dépôts des banques commerciales et de la banque d'Algérie, en plus de la crise sanitaire qui a eu un impact négatif sur les dépôts en espèces à la Banque d'Algérie. Pour palier au problème, le gouvernement a tenté d'apporter des solutions. Mais cela n'a pas suffi. Toujours dans le volet économique lié au mois de Ramadhan, le chef de l'Etat a donné « l'autorisation, à titre exceptionnel, durant le mois sacré du Ramadhan, de l'importation des viandes congelées par les importateurs actifs dans chaque wilaya » et a insisté sur la nécessité de faire « la distinction entre les viandes locales et les viandes importées lors de la présentation commerciale à travers tous les espaces ». En outre, il a mis l'accent sur l'intensification

des tournées d'inspection mixtes des » services de la sûreté et du commerce pour détecter la fraude à travers le stockage illégal des quantités de viandes pour orienter les prix. » Depuis début mars, le gouvernement a décrété l'interdiction d'importation des viandes rouges pour préserver la production nationale. Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a souligné que les quantités de viandes qui sont disponibles sont capables de couvrir la demande nationale, et à des prix raisonnables qui servent les acteurs de la filière, les commerçants, et les consommateurs, avec la possibilité de réaliser un excédent à l'exportation. Mais à l'approche du mois de Ramadhan, la demande augmente sur ce produit ce qui risque de provoquer une hausse des prix. D'où l'anticipation du gouvernement.

Saïd Sadia

PÉNURIE DE L'HUILE DE TABLE

Les commerçants du détail mis en cause

La perturbation dans l'approvisionnement en huile de table, constatée sur le marché national durant les dernières semaines, est due aux commerçants détaillants qui refusent de se faire facturer leurs achats auprès des grossistes et des producteurs, a indiqué à l'APS, le président de la Fédération nationale de l'agroalimentaire (FNA), Khaled Belbel.

Le responsable de l'organisation patronale, affiliée à la Confédération algérienne du patronat (CAP), a expliqué que "les commerçants au détail ont causé cette pénurie des huiles de table sur le marché" en prétextant la rareté de ces produits au niveau des grossistes et des producteurs.

Selon lui, la raison "réelle" de cette perturbation est due au "refus" de ces commerçants d'appliquer les directives des services du ministère du Commerce instaurant "l'obligation" de facturation sur toutes les transactions réalisées par tous les acteurs du marché, "à tous les niveaux".

Ce système de facturation est considéré "pénalisant" par les commerçants au détail vu que les transactions facturées sont "imposables", a précisé M. Belbel qui a ajouté que les détaillants estiment que leur marge bénéficiaire est "négligeable" s'ils achètent avec des factures les huiles dont le prix est plafonné par l'Etat. Pour échapper à ce qu'ils qualifient de "contrainte", les détaillants se fournissent auprès de plusieurs grossistes en achetant de petites quantités au prix du détail, ce qui les exempte de la facturation, a souligné le responsable de la fédération qui a indiqué que ces commerçants écoulent, par la suite, leur marchandise "à des prix plus élevés en faisant croire à l'existence d'une pénurie" et à l'achat de leur produit plus cher auprès des grossistes et autres fournisseurs.

Belbel a mentionné que les agents de la Direction du commerce et des prix (DCP) "ont effectué, dernièrement, des visites d'inspection" pour s'enquérir de l'état des stocks des producteurs et autres grossistes et ont constaté, selon lui, que "les niveaux des stocks en 2021 ont augmenté" par rapport à l'année écoulée.

Il a donné l'exemple d'un des producteurs principaux des huiles de table en Algérie dont la production a "triplé" comparée à l'année précédente. Le responsable a déploré que "cette réticence à la facturation perdure depuis plusieurs années" tout en déclarant qu'il était difficile de "changer les mentalités" et cela demanderait du temps pour pouvoir "instaurer de nouvelles règles" qui ne pénaliseraient pas le consommateur final.

COMMERCE

Révision des aides financières accordées aux exportateurs au prorata de la valeur des produits exportés

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a fait état de la révision des aides financières accordées aux opérateurs économiques exportateurs pour les aligner progressivement à la valeur des exportations réalisées. "Le ministère du Commerce a adopté plusieurs nouvelles mesures incitatives au profit des exportateurs, et ce, à travers les modifications apportées au Fonds Spécial de Promotion des Exportations (FSPE), dont la révision de l'aide financière accordée aux opérateurs", a fait savoir M. Rezig lors de l'ouverture des journées portes ouvertes sur l'exportation, qui se poursuivront jusqu'au 25

mars en cours au siège de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ANPCE). Le ministre a évoqué, en outre, l'introduction d'une prime supplémentaire pour chaque opération d'exportation de produits agricoles périssables. Il s'agit également de l'introduction d'une prime supplémentaire pour chaque opération d'exportation vers les pays africains, quelle que soit la marchandise exportée ou le moyen de transport utilisé, ainsi qu'une indemnisation du coût de création de la marque commerciale et sa protection à l'étranger. Concernant les journées portes ouvertes sur l'exportation qui

s'étaleront sur 4 jours, M. Rezig a fait savoir qu'elles s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la conférence nationale sur le plan de relance économique, notamment le volet relatif à la promotion des exportations hors hydrocarbures. Le ministre a rappelé les instructions des pouvoirs publics lors de la Conférence nationale sur la relance économique du 18 août 2020, pour encourager l'exportation et augmenter le volume des exportations hors hydrocarbures au moins 5 milliards USD à la fin de 2021 et ce à travers la conjugaison des efforts de l'ensemble des secteurs pour surmonter les

difficultés rencontrées dans ce domaine". A ce propos, le secteur a introduit une série de mesures, dont la création de commissions wilayates présidées par le directeur de wilaya du commerce sous la supervision du wali et composées de différents organes et acteurs dans le domaine d'exportation à l'effet de suivre de près le déroulement des opérations d'exportation et lever les obstacles tant au niveau administratif que sur le terrain auxquels fait face l'exportateur dans sa wilaya, tout en veillant à organiser des réunions périodiques des membres de la commission et transmettre des rapports à l'auto-

rité concernée. Le secteur a procédé également à l'organisation d'ateliers de formation et de sensibilisation destinés aux opérateurs économiques notamment les exportateurs, animés par des experts en la matière, outre des mini-expositions locale et régionale mettant en évidence les capacités de production dont recèle chaque région. Il s'agit en outre de l'extension des sessions de formation dans les métiers de l'exportation et du commerce extérieur organisées par la Chambre algérienne du commerce et d'industrie (CACI) aux chambres locales du commerce et d'industrie.

A.P

La BCE accélère le rachats de ses dettes



La Banque centrale européenne a nettement accéléré le rythme de ses rachats de dette, comme annoncé récemment, pour soutenir l'économie face à la hausse des taux obligataires, selon un communiqué publié lundi. Entre le 11 et le 17 mars, l'institut a racheté - net des échéances - pour 21,1 milliards d'euros d'obligations publiques et privées sur le marché, soit une accélération de 50% par rapport à la semaine précédente qui totalisait 14 milliards d'euros d'achats. Il s'agit du plus gros montant hebdomadaire "sur les trois derniers mois" et le "second plus élevé depuis le pic de la

pandémie", a tweeté Frederik Ducrozet, stratège chez Pictet Wealth Management. Le cumul des rachats nets depuis le lancement du programme d'urgence contre la pandémie (PEPP), il y a un an, atteint ainsi 913,6 milliards d'euros, pour une enveloppe totale de 1.850 milliards à engager d'ici fin mars 2022. La BCE a été amenée à gonfler le rythme de ses interventions sur le marché de la dette face à l'envolée des taux obligataires aux Etats-Unis causée par des craintes de surchauffe de l'économie. Cette hausse, répliquée dans une moindre mesure sur les emprunts en zone euro, menace

par ricochet de renchérir le coût du crédit pour les entreprises et ménages, au moment où les économies encaissent le choc de restrictions prolongées face à la pandémie tandis que la campagne de vaccination peine à monter en puissance. Dans ce contexte, "nous ne pouvons pas être complaisants" et la BCE reste prête à "ajuster tous (ses) instruments, le cas échéant" pour aider l'activité et faire remonter l'inflation vers le score idéal proche de 2%, a souligné sa présidente Christine Lagarde dans une note de blog publiée lundi sur le site de l'institut.

M.L

Les Bourses mondiales en hausse

Les principales Bourses mondiales étaient en hausse lundi, à l'exception de Paris et Madrid, aidées par la hausse de Wall Street, même si de nouvelles restrictions en Europe et la récente hausse des rendements obligataires encourageaient les investisseurs à la retenue. Dans l'après-midi, après avoir ouvert dans le rouge, Londres (+0,29%), Francfort (+0,23%) et Milan (+0,21%) repassaient timidement dans le vert. Paris

perdait en revanche 0,38% et Madrid 1,63%. La Bourse de New York, qui avait conclu en ordre dispersé vendredi une semaine volatile, montait peu après l'ouverture: le Dow Jones prenait 0,14%, le Nasdaq 1,13% et le S&P 500 0,60%. Plus tôt dans la matinée, le Nikkei à Tokyo avait perdu plus de 2% et la Bourse de Hong Kong 0,36%, tandis que celle de Shanghai avait pris 1,14%. "En Europe, la pandémie revient de plus en

plus au centre des préoccupations. Le nombre de nouveaux cas de contaminations au Covid-19 augmente rapidement et une extension des restrictions est inévitable pour de nombreux pays européens", note Milan Cutkovic, analyste chez Axi. Face à une troisième vague toujours plus virulente, la France a mis en place de nouvelles restrictions concernant un tiers de sa population.

A.G

Les prix du colza se stabilisaient

Les prix du colza se stabilisaient, après-midi, après une fin de semaine marquée par un fort rebond sur l'échéance rapprochée à la suite de plusieurs séances de baisse, dans le sillage du pétrole et des huiles. "Le soja tient encore, l'huile de palme reste sur des niveaux assez élevés", a commenté Gautier Le Molgat, analyste au cabinet Agritel, pour expli-

quer le maintien du colza à des niveaux de prix élevés. En outre, le pétrole, qui a fortement baissé la semaine dernière, semblait se stabiliser lundi. Le colza a rebondi vendredi après un net repli lors des jours précédents dans le sillage notamment du canola (colza OGM canadien) et de l'huile de palme. Selon le ministère américain de l'Agriculture, les sur-

faces de canola au Canada pourraient progresser de l'ordre de 6%, a rapporté Agritel dans une note publiée lundi. Sur Euronext, la tonne de colza reculait de deux euros sur l'échéance rapprochée de mai à 513 euros et progressait légèrement de 75 centimes sur l'échéance d'août à 441,50 euros, pour environ 3.600 lots échangés.

PÊCHE

Ferroukhi promet des facilitations au profit des aquaculteurs

Le ministre de la pêche et des productions halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi, a promis lundi à Alger des facilitations importantes au profit des aquaculteurs, en assurant que la promotion de l'aquaculture marine était parmi les priorités de son département. "Notre ministère, à travers le programme quinquennal (2020-2024) du Gouvernement, parie sur le développement des investissements dans la filière aquacole et nous comptons booster cette activité, en parallèle de la pêche classique, par la levée des contraintes bureaucratiques et financières qui entravent les aquaculteurs", a déclaré M. Ferroukhi lors d'une rencontre nationale sur l'évaluation et la relance de l'aquaculture marine. Le ministre, qui a mis en avant l'importance de ce créneau, créateur de richesse, dans le développement local et l'approvisionnement du marché en produits halieutiques frais, a ainsi énuméré une série de nouvelles facilitations au profit des aquaculteurs. Parmi ces facilitations, il a notamment évoqué l'octroi de crédits à l'exploitation, l'extension des sources de financement et l'activation du traitement des dossiers de demandes de concessions marines. Le ministre a promis, par ailleurs, l'examen d'un éventuel allègement des charges fiscales sur l'aquaculture avec le ministère des Finances. Afin d'assurer la durabilité du secteur aquacole en Algérie, M. Ferroukhi a insisté sur la nécessité d'asseoir une industrie locale pour la fabrication des équipements et la production des intrants (aliments, alvins). "Nous encourageons les investisseurs à développer la production locale des intrants", a-t-il souligné, en assurant à ce propos la contribution de son secteur à la création d'un groupement pour l'industrie aquacole comprenant des opérateurs économiques des secteurs public et privé, ainsi que des centres de recherche qui veillent actuellement à la fabrication locale d'équipements et appareillages pour cages flottantes. Pour leur part, les aquaculteurs qui ont pris part à cette rencontre étaient unanimes sur la nécessité de supprimer les charges fiscales "qui pèsent sur la filière et se répercutent sur les prix". "On nous impose des taxes comme si nous étions des industriels alors que, dans le monde entier, le statut d'un aquaculteur s'apparente à celui d'un agriculteur", a déploré Nacer Cherif Saïd, gérant d'une ferme aquacole à Bejaia. "Il faut une suppression, sinon une révision de cette taxe", a-t-il recommandé dans une déclaration à l'APS. Le même souci a été exprimé par Mohamed Bengali, directeur d'une ferme.

A.Z

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

Une véritable occasion pour les jeunes pour contribuer à la stabilité du pays

Les jeunes sont face à une "véritable aubaine pour contribuer à la stabilité du pays en marquant une présence effective dans les prochaines assemblées élues", a affirmé dimanche depuis Bordj Bou Arreridj, le conseiller du président de la République chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger, Nazih Berramdane. "Les prochaines élections offrent une grande opportunité aux jeunes algériens qui, s'abstenaient lors des rendez-vous électoraux, pour faire entendre leur voix à l'avenir en tant que députés au Parlement ou présidents d'APC grâce aux garanties avancées par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et consacrées dans la nouvelle Constitution visant "le renforcement du front interne+", a mis en avant M. Berramdane, lors de l'ouverture des travaux de la première rencontre nationale abritée à l'université Bachir Ibrahim placée sous



le thème "le renforcement du front interne". "Le véritable changement qui sert les intérêts du pays provient de l'intérieur des institutions et non à travers les slogans et les

protestations", a-t-il estimé. Mettant l'accent sur "le rôle pivot des associations qui prennent part dans la démocratie participative", il a noté l'amalgame qui est fait entre l'action associative et celle d'un parti politique. "Les associations sont au service de la société, alors que les partis politiques, eux, aspirent au pouvoir", a-t-il expliqué. Le conseiller du président de la République chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger a estimé, dans ce sens, que "l'Etat est fort de par ses institutions et sa société civile". Après avoir salué le rôle des associations dans la participation à la gestion de la crise sanitaire, M. Berramdane a appelé les jeunes à la participation au développement de l'économie nationale à travers la création de micro-entreprises et l'investissement dans l'économie du savoir, l'industrie, le tourisme et l'agriculture.

L.M

CONSTANTINE

Sept assiettes foncières pour réaliser 350 logements ruraux à Ibn Ziad



Sept (7) assiettes foncières pouvant abriter jusqu'à 350 logements ruraux ont été dégagées dans la région d'Ibn Ziad située à une trentaine de kilomètres au Sud-ouest de Constantine, a-t-on appris lundi auprès de l'Assemblée populaire communale (APC) de cette collectivité. "La mobilisation de ces assiettes foncières pour abriter des logements à caractère rural s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par les Autorités locales pour prendre en charge les préoccupations des citoyens en matière d'habitat", a souligné le président de l'APC d'Ibn Ziad, Yacine

Mehanaoui selon qui ces terrains sont situés en-dehors du périmètre urbain. Le dossier technique des sept lotissements est en voie d'élaboration de concert avec les services de la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC), selon la même source qui a indiqué que leur attribution aura lieu une fois les procédures administratives nécessaires et les travaux d'aménagement achevés. Faisant état d'un programme de 300 aides à la construction rurale, octroyées à cette localité, M. Mehanaoui a rappelé qu'Ibn Ziad a bénéficié auparavant d'une impor-

tante opération de réalisation de plus de 1.500 constructions rurales. La formule de l'habitat rural demeure "la plus prisée" dans cette région à caractère agricole, a-t-il fait savoir, affirmant que les services techniques de l'APC s'emploient à "dénicher" d'autres espaces fonciers pour permettre d'inscrire davantage de programmes de logements ruraux au profit de la population. Les responsables locaux de la commune d'Ibn Ziad recensent près de 2.000 demandes de logements

LAMIA.E

CONSERVATION DES FORÊTS ILLIZI

Le Flamant rose observé pour la première fois au Tassili

Le Flamant rose a été aperçu pour la première fois dans la région du Tassili par une équipe d'observation ornithologique relevant de la Conservation des forêts, a-t-on appris lundi de cette instance. Il a été observé au niveau d'un plan d'eau près d'Illizi, lors d'une opération de recensement de l'avifaune migratrice dans la région, a précisé la source. D'une hauteur oscillant entre 90 et 150 cm avec ses longs cou et échasses, le Flamant rose est classé parmi les oiseaux migrateurs, vit en colonies dans les plans d'eau d'où il puise sa nourriture. L'opération de recensement ornithologique périodique a donné lieu également à l'observation de divers autres oiseaux, à l'instar de l'Aigle vautour, la Spatule, le Guépier d'Europe et la Cigogne noire, à travers plusieurs plans d'eau de la région du Tassili n'Ajjer, une zone de prédilection pour l'avifaune migratrice en raison de sa biodiversité, a indiqué à l'APS le chargé de communication à la Conservation des forêts, Abdeslam Arab. La conservation des forêts de la wilaya d'Illizi a répertorié à ce jour, plus de 35 espèces d'oiseaux migrateurs observés dans la région, a-t-il encore fait savoir

L.M

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

4 morts et 111 blessés ces dernières 24 heures

Quatre (4) personnes ont trouvé la mort et 111 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique lundi un communiqué de la Protection civile. Ces accidents ont fait 2 morts à Alger, un mort à Naâma et un mort à Bouira, a précisé la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour assister 26 personnes incommodées par le gaz de monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bains à l'intérieur de leurs domiciles à travers plusieurs wilayas, ainsi que pour éteindre 6 incendies urbains et divers au niveau des wilayas de Bejaia, Mila, Médéa, Sidi Bel Abbes, Tamanrasset et Tindouf. Dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué durant les dernières 24 heures, 36 opérations de sensibilisation à travers 3 wilayas (27 communes), rappelant aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de la distanciation physique, ainsi que 35 opérations de désinfection générale à travers 5 wilayas (20 communes).

K.L

El Tarf

Saisie de 1 kg de kif traité et un important lot d'armes blanches (sûreté de wilaya)

Les services de la sûreté de daïra de Ben M'Hidi (El Tarf) ont saisi un (1) kilogramme de kif traité, un important lot d'armes blanches et mis fin aux agissements de deux (2) trafiquants de drogue, a-t-on appris lundi du chargé de communication de la sûreté de wilaya. Agissant sur la base d'une information faisant état du trafic de drogue auquel s'adonnaient deux individus à travers les différents quartiers de la commune de Ben M'Hidi dès la tombée de la nuit en usant d'armes blanches prohibées pour semer la terreur au sein de la population, les

services de police sont parvenus à identifier les présumés auteurs qui s'avèrent être deux récidivistes, a souligné le commissaire principal Mohamed Karim Labidi. Le premier prévenu a été appréhendé lors d'une descente policière nocturne, a ajouté la même source, signalant que ce dernier a tenté de s'enfuir à la vue des policiers et était en possession d'une petite quantité de drogue qu'il proposait à des "clients". Son complice, originaire de cette région frontalière, a été lui aussi appréhendé et la perquisition de leurs domiciles a permis de récupérer près d'un kilo-

gramme de kif traité ainsi qu'une bouteille contenant un produit hallucinogène et la somme de 100.000 dinars issus de la vente de drogue, a expliqué le commissaire Labidi. Un important lot d'armes blanches prohibées a été également saisi dans les domiciles des prévenus, a indiqué la même source. Les deux mis en cause, âgés entre 30 et 40 ans, seront présentés "incessamment" devant le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel de Dréan pour "trafic de drogue", a conclu la même source.

L.M

MOSTAGANEM

Une centaine d'entreprises productives recensées dans divers secteurs



Le sondage effectué sur le produit national local dans la wilaya de Mostaganem a permis de recenser 117 entreprises productives activant dans divers secteurs, a-t-on appris, lundi, auprès de la Direction locale du commerce. Le chef du service d'observation du marché et de l'information économique, Ghali Sid Ahmed a souligné que le tissu économique local, composé d'entreprises industrielles, commerciales et artisanales, assure 385 produits locaux dans des créneaux liés à l'agroalimentaire et aux produits cosmétiques, de nettoyage et de plastique. Ce fichier économique a été ainsi élaboré dans le cadre du projet de réalisation d'une plateforme numérique pour identifier et fixer les

services existants au niveau de la wilaya. Le fichier renfermera des données sur les produits, les opérateurs économiques actifs et les secteurs d'activités, a-t-on ajouté. La plateforme, en cours d'élaboration, sera mise à la disposition de tous les secteurs et les opérateurs économiques pour contrôler et suivre, entre autres, les opportunités d'exportation du produit local et sa compétitivité. M.Ghali a, à ce titre, appelé les producteurs dans divers domaines industriels, agricoles et artisanaux à se rapprocher des services du commerce pour s'inscrire au sein de cette plateforme numérique. Il a également appelé les directions locales, notamment celles de l'industrie, de l'agriculture et du tourisme, pour leur

fournir des données et des informations relatives aux actifs dans ces trois domaines au niveau local. Par ailleurs, les services du commerce s'attendent, en coordination avec la Chambre de commerce et d'industrie "Dahra" et d'autres chambres professionnelles, à préparer l'organisation d'un salon à vocation régionale sur l'exportation, prévu du 4 au 6 avril prochain et devant rassembler tous les intervenants impliqués dans ce domaine, a-t-on signalé. Aussi, dans le cadre des mesures visant à impulser la dynamique des exportations hors hydrocarbures, il est prévu la mise en place d'un comité local d'accompagnement et de soutien des exportateurs.

A.Z

RESSOURCES HYDRIQUE

Remise en service d'une cinquantaine de forages à Tizi-Ouzou

Une cinquantaine de forages seront remis en services à Tizi-Ouzou pour faire face à la pénurie en ressources hydriques, ont annoncé lundi les responsables locaux du secteur des ressources en eau, à l'occasion de la journée mondiale de l'eau. Relevant la baisse sensible du niveau du barrage de Taksebt qui alimente la wilaya du fait de la faible pluviométrie enregistrée cette saison, et dont le taux de remplissage est de 26%, soit 44 millions de M3, Mokrane Djouder, directeur des ressources en eau (DRE), a indiqué que "plusieurs solutions sont actuellement envisagées pour parer à cette si-

tuation". En plus du projet de pompage de l'eau de l'Oued Sébaou pour l'injecter dans le barrage, qui vient d'être lancé, il y a aussi, a-t-il fait savoir "la remise en service de de 35 forages et le captage de quelques 200 sources d'eau". Des solutions a-t-il estimé qui "apporteront jusqu'à 60 000 M3 d'eau au barrage" De son côté l'Unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE) s'attèle à réaliser des travaux et doter des équipements nécessaires de pas moins de 15 forages en vue de leur remise en service, d'ici la saison estivale, a indiqué, de son côté, la directrice de cette unité, Ouamrouche Assia. La même res-

ponsable a, en outre, annoncé "un programme de restrictions" qui sera mis en oeuvre par l'ADE en vue d'une répartition rationnelle et équitable de la ressource à travers l'ensemble des collectivités. Les deux responsables ont, par ailleurs, lancé un appel à l'adresse du citoyen pour "une utilisation rationnelle de cette ressource", notamment, en cette "période exceptionnelle" marquée par 2 années sèches successives. Lors de cette journée, une exposition des différents intervenants dans le secteur de la ressource en eau a été organisée au siège de l'Unité ADE du chef lieu de wilaya.

J.K

GHARDAÏA

Vers la réhabilitation du réseau d'AEP

La phase finale de l'étude diagnostique pour la réhabilitation du système d'alimentation en l'eau potable (AEP) dans les communes de Gharđaia sera présentée prochainement aux autorités locales pour approbation, a affirmé lundi à l'APS le directeur des ressources en eau de la wilaya. S'exprimant à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'eau placée cette année sous le thème "la valorisation et l'économie de l'eau", Habib Boulenouar a indiqué que cette étude, confiée à un groupement de bureau d'étude algéro-espagnol, prévoit l'élaboration d'un schéma directeur

pour la réhabilitation et le rééquilibrage du réseau d'AEP ainsi que la réhabilitation des ouvrages de stockage, de production et de traitement de l'eau potable. L'objectif étant d'améliorer, réhabiliter et optimiser les infrastructures de production, de traitement et de distribution de l'eau dans les localités de la wilaya, avec à la clé l'élimination des pertes et fuites d'eau estimées par l'Algérienne des eaux (ADE) de Gharđaia à plus de 145 m3/jour, avec des propositions de modernisation de la gestion et le contrôle à distance du réseau, a précisé M. Boulenouar. Une fois approuvée, cette étude aura "un fort" impact

social et environnemental, sur les localités de la wilaya, notamment en termes d'amélioration de la qualité de vie de la population, la résistance des infrastructures face aux aléas climatiques et l'optimisation des ressources en eau. S'inscrivant en droite ligne avec le thème retenu cette année par l'Unesco "valorisation et économie de l'eau", l'étude appuiera les efforts déployés par les pouvoirs publics pour le renforcement des capacités de mobilisation et l'amélioration des performances des installations d'alimentation en eau potable et la généralisation de l'accès à cette ressource vitale.

AMEL J

GHARDAÏA

Plantation de 1.700 arbustes à travers la wilaya

Quelque 1.700 plants de différentes essences forestières seront mis en terre du 22 au 29 mars courant à travers plusieurs sites et espaces situés dans les localités de la wilaya de Gharđaia, a révélé lundi à l'APS le conservateur local des forêts. L'opération, dont le coup d'envoi a été donné symboliquement lundi au lieu-dit zone des sciences dans la commune de Bounoura par la plantation d'une centaine d'arbustes, s'inscrit dans le cadre de la célébration de la journée internationale des forêts, a indiqué M. Mohamed Salah Lafdhal. La plantation de différentes espèces de plants forestiers et floristiques adaptées au climat aride de la région, lancée dans les tissus urbains et périurbains des différentes localités de la wilaya, s'inscrit dans l'esprit du slogan de cette année "forêt et éducation : apprendre à aimer les forêts". Elle vise, outre la création de zones d'ombrage pour la population, d'éveiller l'intérêt des élèves pour les encourager à être plus actifs en matière de protection de l'environnement et à faire naître chez la jeune génération une culture de préservation des ressources naturelles et le respect de l'arbre et de l'environnement, a-t-il indiqué. Quelque 12.000 arbustes ont été mis en terre dans la wilaya de Gharđaia depuis l'opération de reboisement lancée en octobre dernier dans le cadre de la campagne 2020-2021, qui se poursuit dans la wilaya pour atteindre à la fin mars 14.000 plants, soit le programme prévu pour la wilaya, a précisé M.Lafdhal. Dans le cadre d'une action de communication initiée par la conservation des forêts, à l'occasion de cette journée mondiale de l'Arbre, ont été entamées des opérations de sensibilisation de la communauté universitaire et scolaire, ainsi que de la société civile, sur l'importance socio-économique et écologique de l'Arbre pour créer une dynamique de mobilisation autour du programme de reboisement.

A.K

La wilaya d'Oran sera dotée d'une deuxième station de dessalement d'eau de mer

La wilaya d'Oran sera dotée d'une deuxième station de dessalement d'eau de mer, d'une capacité de production de 200.000 m3/jour, pour approvisionner les communes du côté ouest, a annoncé lundi un responsable de la direction locale des ressources en eau (DRE). "La wilaya d'Oran sera dotée d'une deuxième station de dessalement d'eau de mer, en plus de celle de Mactâa, qui sera implantée à Cap Blanc (El Kerma) ou à Cap Falcon (Ain El Turck)", a indiqué, Rabah Bekhtiar qui a représenté la DRE lors d'une journée porte ouvertes sur les institutions de l'hydraulique. Cet événement, organisé par la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR), à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de l'eau, sous le thème "La valorisation et l'économie de l'eau", a vu la participation de plusieurs institutions comme l'office national d'assainissement (ONA), l'office national de l'irrigation et du drainage (ONID), l'école supérieure des métiers de l'eau. "Le projet de réalisation de cette station de dessalement est en phase d'étude" a-t-il indiqué ajoutant, qu'il est question de définir l'emplacement où sera implantée cette station, entre deux sites, Cap Falcon, à Ain El Turck et le Cap Blanc à El Kerma. "Avec une capacité de production de 200.000 m3/jour, cette station sera en mesure de couvrir les besoins en eau potable de toute la partie ouest de la wilaya d'Oran", a souligné le même responsable, qui s'est abstenu de donner plus d'informations sur le coût et les délais du projet. "Nous sommes encore en phase d'étude", a-t-il indiqué, estimant que le plus important à retenir c'est qu'il s'agit d'un projet qui va sécuriser l'alimentation en eau potable dans toute la partie ouest, notamment la corniche oranaise, qui connaît chaque saison estivale un déficit à cause de la grande affluence des estivants.

AMEL.J

RÉGIONS DU SUD

Tebboune veut mettre fin au problème de la remontée des eaux

Les populations de certaines wilayas du Sud vivent depuis des années le calvaire de la remontée des eaux usées. C'est le cas des deux wilayas d'Adrar et Tamanrasset qui ont fait l'objet d'une communication lors de la dernière réunion du Conseil des ministres.

Ainsi, selon le communiqué du Conseil des ministres, il est précisé que le chef de l'Etat a demandé à dépêcher une délégation ministérielle comprenant les ministres des Finances, des Ressources en eau et de l'Environnement dans les wilayas du Sud, notamment les wilayas de Tamanrasset et Adrar, en vue de s'enquérir de la situation environnementale et d'évaluer les risques découlant de certains points d'eau insalubres et leurs répercussions sur les nappes phréatiques dans la région ». Il a également recommandé de «mettre en place une stratégie urgente, en vue de mettre un terme à l'aggravation de l'impact des eaux usées sur les nappes phréatiques dans le Sud ».

Ces observations du chef de l'Etat interviennent suite aux réclamations des populations de certaines régions du Sud qui se plaignent de la remontée des eaux usées. Ce qui a poussé les autorités locales à prendre des mesures afin d'aider certaines communes à gérer le problème. C'est le cas de la daïra d'Aoulef, située dans le territoire de Tidikelt (250 km Est d'Adrar), qui s'est



vu accorder une série de projets de développement, tous secteurs confondus, retenus pour ses quatre communes et zones d'ombre, susceptibles de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population locale. C'est aussi le cas de la commune de Tit, a ainsi bénéficié, au titre du plan communal de développement (PCD-2020), de projets d'extension et de

renovation des réseaux d'alimentation en eau potable (AEP), d'assainissement, transfert de l'exutoire hors tissus urbains, en plus du parachèvement du projet de lutte contre la remontée des eaux par la réalisation d'un nouveau réseau d'assainissement. A Oued Souf, en plus de l'impact sur la population, les remontées des eaux menacent même l'agriculture. C'est également le cas

à Ouargla où les autorités ont enregistré seize (16) points noirs entachant l'environnement à travers le Grand Ouargla (communes d'Ouargla, Ain-El-Beida et Rouissat). Selon les responsables, la situation s'est aggravée dernièrement dans certaines zones, à l'instar des quartiers populaires de Sidi Boughoufala, Mekhadma, Sidi-Amrane, Gherbouz et autres, engendrant un mécontentement de la population. Cette situation a poussé des populations à protester. Ainsi, les habitants du quartier de Bamendil, à la périphérie Ouest d'Ouargla, ont observé récemment un sit-in pour réclamer le règlement du phénomène de la remontée des eaux usées ainsi que d'autres revendications sociales.

Les protestataires ont procédé à la fermeture de la route menant vers le Centre d'enfouissement technique (CET), sis dans cette zone, en signe de revendication de la prise en charge "urgente" de leur préoccupation principale, à savoir la remontée des eaux usées qui a affecté, selon eux, les bâtisses et constitue une source de propagation de maladies transmissibles.

Parmi les dangers que peuvent provoquer ces remontées d'eau, on peut citer certaines maladies. C'est le cas du paludisme qui a tué de nombreux citoyens de certaines régions du Sud du pays, à l'image de Adrar.

S. Sadia

CONSTANTINE

Des experts pour analyser les liquides et les gaz émanant d'un puits

Une équipe d'experts du Groupe Sonatrach est attendue mardi à Constantine pour procéder à l'analyse des liquides et des gaz émanant lors du forage d'un puits artésien dans la région El Mera, dans la commune de Ouled Rahmoune, a indiqué dimanche la directrice locale de l'énergie, Rokia Bentorki.

Une équipe d'experts du Groupe Sonatrach de Boumerdès sera dépêchée à Constantine pour l'analyse des liquides et des gaz qui se sont dégagés lors du forage d'un puits artésien dédié à l'irrigation, entrepris par un agriculteur de la région, et ce en coordination avec les directions locales de l'énergie, des ressources en eau, de l'environnement ainsi que les services agricoles, a précisé la même responsable dans une déclaration à l'APS.

Mme Bentorki a ajouté que l'agriculteur a lancé les travaux de forage du puits artésien

de 200 mètres de profondeur, après l'obtention de l'autorisation des services agricoles, quand il a été surpris une fois la profondeur du puits atteignant 90 mètres de voir jaillir un liquide noir visqueux accompagné d'une émission de gaz similaires à des substances énergétiques. Un dispositif de sécurité a été dressé par la Gendarmerie nationale à titre préventif autour du site pour prévenir toute éventualité, a-t-on indiqué.

De son côté, le directeur local de l'environnement, Arezki Bouterik, a indiqué que ses services ont relevé des échantillons de ce liquide noir pour être analysés par l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONEDD) afin de prendre les mesures requises. Des photos de l'agriculteur de la commune d'Ouled Rahmoune, surpris par la découverte d'un "puits de pétrole" ont été relayés par les internautes sur les réseaux sociaux.

M'SILA

Journées d'information sur le Commandement des forces de défense aérienne du territoire

Des journées d'information sur le Commandement des forces de défense aérienne du territoire ont été ouvertes lundi à la Maison de la culture Guenfoud Hamlaoui de M'sila. D'une durée de trois jours, ces journées d'information sur les forces de défense aérienne du territoire s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du plan communicationnel de l'Armée nationale populaire (ANP) de l'année 2021, selon le Commandant régional des forces de défense aérienne du territoire au niveau de la 1ère région militaire, le Général Hammad Azzedine. La manifestation, a ajouté cet officier supérieur, vise le renforcement de la relation Armée-Nation, tout en offrant l'opportunité de promouvoir ce corps de la défense aérienne du territoire auprès du citoyen et l'informer sur ses missions et com-

posantes ainsi que son rôle dans la défense nationale, ses structures de formation et les opportunités offertes aux jeunes désireux d'intégrer ses rangs. Les journées d'information permettent, selon le Général Hammad Azzedine de faire connaître au public les deux missions de ce corps de la défense aérienne du territoire, à savoir la protection du territoire contre toutes formes de menaces et l'aide aux avions en détresse et le sauvetage. Organisée par le service de communication auprès du Commandement des forces de défense aérienne du territoire, la manifestation englobe différentes expositions mettant en exergue divers outils pédagogiques, maquettes et prototypes d'équipements utilisés dans la formation des élèves, outre la détection, la recherche et le sauvetage des personnes.

AMEL J

LAGHOUAT

Vers la relance du projet du Barrage vert



Une série d'opérations de développement visant la relance du projet du Barrage vert a été lancée dans la wilaya de Laghouat dans un objectif de préservation de l'environnement et de protection du couvert forestier, a-t-on appris dimanche de la conservation locale des forêts (CF).

Couvrant une superficie globale de 395.000 hectares, dont 60.000 ha de surface sylvicole, 160.000 ha d'aires pastorales et 174.000 ha de superficies agropastorales, la partie du barrage vert se trouvant sur le territoire de la wilaya de Laghouat est partagée par treize (13) communes.

Localisées en majorité au Nord de la wilaya, elles concernent Aflou, Oued-M'zi, Oued-Morra, Sidi-Bouزيد, El-Ghicha, Tadjemout, Tadjerouna, Brida, Sebgueg, Sidi-Makhlouf et Ain-Madhi, a précisé à l'APS le chef de service d'extension des ressources et de protection des terres, Mohamed Benmessaoud.

Le premier projet inscrit en 2017 par la Conservation des forêts et portant sur la réalisation d'une surface de 950 ha, au titre du programme spécial "relance du barrage vert" a été concrétisé à 46%, tandis que le deuxième, inscrit en 2020 et ciblant une superficie de 200 ha, est à 50% de concrétisation, a-t-il fait savoir.

Le programme prévoit la plantation

d'une superficie de 18.000 ha, le reboisement d'une autre de 11.000 ha, en plus de la mise en terre d'arbres fruitiers sur une superficie de 147 ha au niveau des entrées des villes de La wilaya, ainsi que la mise en défens de zones sylvicoles sur une surface de 30.000 ha pour permettre la régénération du couvert forestier, a ajouté M. Benmessaoud.

A ces actions de développement du barrage, vient s'ajouter le lancement d'autres opérations relatives à l'ouverture de 55 km de pistes d'accès et l'aménagement de 110 km d'accès forestiers qui seront consolidés par l'inscription d'une autre opération de correction des cours d'eau, a ajouté le même responsable.

Le wali de Laghouat, Abdelkader Baradai, a souligné, de son côté, que le projet du Barrage vert ne concerne pas uniquement le secteur des forêts mais l'ensemble des directions de la wilaya, appelées à s'impliquer dans le projet eu égard à son impact général sur la région, citant à ce propos, parmi les actions induites, l'électrification rurale et l'installation de systèmes d'énergie solaire.

Le projet vise, en plus de son impact environnemental, un objectif économique, à considérer les espèces d'arbres arboricoles figurant par les arbres plantés, a conclu le chef de l'exécutif de la wilaya.

Diabète/jeûne : Les spécialistes mettent en garde contre le non-respect des orientations médicales

Des diabétologues, des spécialistes en médecine interne et des nutritionnistes ont mis en garde, à Alger, certaines catégories de patients diabétiques qui insistent à observer le jeûne lors du mois sacré de Ramadhan sans se conformer aux orientations médicales qui leur sont fournies. La sous-directrice chargée des maladies chroniques au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Dr Djamilia Nadir a affirmé lors d'un forum d'échange entre experts et praticiens des structures de proximité, sur la préparation physique au jeûne pendant le mois sacré de Ramadhan, que certaines catégories atteintes de pathologies chroniques, notamment le diabète, insistent à observer ce pilier de l'Islam, en dépit des mises en gardes que leur fournissent les médecins. Pr. Zakia Arbouche, diabétologue à l'Etablissement hospitalier universitaire (EPH) Issad Hassani de Béni Messous (Alger), a mis en exergue l'importance de "préparer les patients atteints de maladies chroniques, comme les cardiopathies, l'insuffisance rénale, l'épilepsie et le dia-



bète, avant même qu'ils observent le jeûne, d'autant plus que plusieurs de ces patients présentent des comorbidités qui peuvent mettre leur vie en danger, au cas où ils insisteraient à observer ce pilier sans avis médical ou à défaut de s'y conformer". Appelant à la nécessité de mettre un plan de gestion au cas par cas, de tous ces patients qui doivent être également accompagnés d'une éducation thérapeutique lors du mois sacré de Ramadhan et ce, dans le

but d'assurer un équilibre alimentaire, au cas où ils insisteraient à jeûner. Pr. Arbouche a insisté sur la "nécessité de se rendre auprès du médecin-traitant, à l'avance, un mois avant Ramadhan". A son tour, le chef du service de Médecine interne à l'Etablissement public hospitalier (EPH) Birtraria (Alger), Pr. Ammar Tebaibia a présenté plusieurs études qui prouvent qu'un grand taux de diabétiques de type 1 et 2 dans les

jeûne pendant Ramadhan sans se soucier des orientations médicales soulignées par les spécialistes, ce qui expose la vie de plusieurs de ces patients, notamment les femmes enceintes porteuses de plusieurs pathologies, au danger. Le spécialiste met en avant la nécessité de préparer cette catégorie de patients avant même qu'elle ne jeûne et de l'accompagner psychologiquement, dans le but d'éviter tous les risques qui menacent leur santé, avec mise en place d'un guide pratique qui l'aidera à équilibrer leur diabète. Pour sa part, le chef de service de médecine interne à l'EHU de Sétif, Pr. Rachid Malek a fait état d'une étude réalisée au niveau de 26 wilayas sur 1.000 personnes diabétiques ayant prouvé que 90% de ces malades insistent à observer le jeûne du Ramadhan dont 50% sont exposés au risque d'une hyperglycémie. Le spécialiste a insisté également sur la nécessité d'orienter les malades en termes d'alimentation et d'activités sportives. De son côté, la Pr. Samia Zekri, spécialiste en médecine interne à l'Etablissement public hospitalier de Birtraria a rappelé que les diabétiques qui in-

sistent à jeûner doivent se contrôler afin d'éviter les complications, mettant en garde contre la pratique du sport quelques heures avant la rupture. Les personnes diabétiques peuvent effectuer la prière du Tarawih pour maintenir l'équilibre après la rupture du jeûne, a-t-elle mis en avant. La situation pandémique a ralenti la prise en charge des diabétiques dont la plupart ont suspendu leurs contrôles médicaux et les séances thérapeutiques, a fait constater Mme. Zekri, soulignant que les TIC ont facilité le suivi des malades à distance. S'exprimant à cette occasion, le membre des oulémas du Sahel, Kamel Chekat a indiqué que les malades doivent s'en tenir aux indications du médecin, ajoutant "l'Imam ne peut en aucun cas se substituer à ce dernier". Le président de l'association des diabétiques, Faycel Ouhada a plaidé pour l'organisation des journées de sensibilisation sur cette maladie quelques mois avant le Ramadhan en vue de convaincre les malades de ne pas accomplir ce pilier de l'Islam, à savoir le jeûne qui pourrait exposer leur vie au danger.

L'accomplissement des Tarawih tributaire de la stabilité de la situation sanitaire

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi a affirmé depuis Blida, que l'accomplissement de la prière "Tarawih" durant le Ramadhan "reste tributaire de la stabilité de la situation sanitaire dans le pays", estimant que "pour l'heure, la situation est rassurante". Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie de lancement des travaux de la conférence nationale des cadres du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs au Cercle régional de l'Armée, M. Belmehdi a déclaré que "la décision relative à l'accomplissement des Tarawih durant le ramadhan n'a pas encore été prise", ajoutant qu'elle "reste tributaire de la stabilité de



la situation sanitaire". Précisant que son département a élaboré un protocole sanitaire spécifique à cette occasion reli-

gieuse, "actuellement à l'étude par le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Covid-19", le ministre a fait état de préparatifs pour la tenue, les prochains jours, de plusieurs rencontres avec le Gouvernement pour "discuter avec les experts de la possibilité d'accomplir les Tarawih cette année". Le ministre a rassuré les citoyens que la décision, qui sera prise par les autorités compétentes, sera "la plus appropriée et mettra leur santé au dessus de toute autre considération, partant du principe de priorité de la protection physique sur le religieux", appelant au respect des mesures préventives jusqu'à l'éradication de la pandémie.

F.G

Une caravane médicale de solidarité dans les zones d'ombre

Une caravane médicale de solidarité a pris le départ lundi du siège de la wilaya de Tamanrasset à destination de zones d'ombre, sur une initiative du mouvement associatif. La caravane, dont le départ a été donné par les autorités de la wilaya, est composée de praticiens spécialistes en oph-

talmologie, traumatologie, médecine interne, maladies infectieuses, gastrologie et pédiatrie. Devant se poursuivre au 26 mars en cours, cette caravane devra sillonner les zones d'Outoul, Tit, Arak, In-M'guel, Toufedt et Ifek, pour assurer des consultations médicales, prodiguer des conseils et orienter les

malades, a indiqué le chef du bureau de wilaya de l'association nationale "Issaï Lil Kheir" (partie organisatrice), Abdelrazak Hadji. "Cette caravane médicale de solidarité traduit les valeurs de fraternité, d'entraide et de cohésion entre algériens"

Interventions de chirurgie pédiatrique pour corriger des malformations congénitales

Dix-huit (18) interventions chirurgicales ont été effectuées au cours des cinq derniers jours à El-Oued sur des enfants, âgés de six mois à 13 ans de la wilaya d'El-Oued présentant des malformations congénitales, dans le cadre du jumelage inter-hôpitaux, a-t-on appris lundi de la direction de la santé et de la population (DSP). Les opérations concernent la correction de malformations buccales (bec de lièvre et mâchoire supérieure), et ont été menées sur une période de cinq jours dans le cadre du jumelage

entre l'établissement hospitalier spécialisé EHS Mère-Enfant "Bachir-Bennacer" (El-Oued) et le centre hospitalo-universitaire CHU Saâdna-Abdenour (Sétif). Elles ont été assurées par un staff médical spécialisé composé de sept chirurgiens-pédiatres et cinq anesthésistes-réanimateurs, sous la conduite d'un spécialiste en réparation dermatologique et esthétique du CHU Saâdna Abdenour, Dr. Mahmoud Benmahmoud. Des consultations médicales gratuites au profit de 45 enfants ont précédé les opérations, en vue de détermi-

ner les cas nécessitant une intervention chirurgicale, a fait savoir le médecin coordonnateur à la DSP, Abdelkader Laouini. La prochaine édition du jumelage ciblera les enfants présentant des malformations congénitales des appareils digestif, urinaire et génital, et autres anomalies congénitales répandues. Au volet académique, une journée de formation sur la correction des malformations chez l'enfant a été animée par le Dr. Mahmoud Benmahmoud au profit du corps médical local.

OMS

La pandémie a fait 2.716.035 décès dans le monde Covid-19

La pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) a fait 2.716.035 décès dans le monde depuis son apparition fin décembre 2019, selon un bilan établi à partir de sources officielles lundi. Plus de 123.177.480 cas d'infection ont été diagnostiqués depuis le début de l'épidémie. La grande majorité des malades guérissent, mais une part encore mal évaluée conserve des symptômes pendant des semaines, voire des mois. Sur la journée de dimanche, 5.630 nouveaux décès et 406.869 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont le Brésil avec 1.290 nouveaux morts, les Etats-Unis (449) et la Russie (361). Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 542.359 décès pour 29.819.107 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Après les Etats-Unis, viennent le Brésil avec 294.042 morts et 11.998.233 cas, le Mexique avec 198.036 morts (2.195.772 cas), l'Inde avec 159.967 morts (11.646.081 cas), et le Royaume-Uni avec 126.155 morts (4.296.583 cas). Parmi les pays les plus durement touchés, la République tchèque est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 232 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Belgique (196), la Slovaquie (191), le Monténégro (191) et la Hongrie (189). L'Europe totalisait lundi à 11H00 GMT 919.602 décès pour 41.414.042 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 743.506 décès (23.605.040 cas), les Etats-Unis et le Canada 565.032 décès (30.752.159 cas), l'Asie 266.400 décès (17.077.774 cas), le Moyen-Orient 110.593 décès (6.184.225 cas), l'Afrique 109.929 décès (4.109.498 cas), et l'Océanie 973 décès (34.750 cas). Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par les médias auprès des autorités compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé

TEMOIGNAGES : MOSTEFA BENBOULAÏD, UNE PERSONNALITÉ EXCEPTIONNELLE ET UN MODÈLE DE BRAVOURE

Des chercheurs et des moudjahidine de région de Batna ont mis en exergue, à la veille de la commémoration du 65^e anniversaire de la mort du martyr Mostefa Benboulaïd, sa "personnalité exceptionnelle" qui mérite que les chercheurs s'y penchent et un "modèle de bravoure" pour les jeunes qui doivent s'en inspirer. Des universitaires et des moudjahidine ont ainsi affirmé à l'APS, qu'avant de contribuer à unir les rangs des moudjahidine en prévision du déclenchement de la révolution du 1^{er} novembre 1954, la vision éclairée du martyr Mostefa Benboulaïd l'a amené à œuvrer à régler les conflits entre les ârouch dans les Aurès et à les unir, créant une synergie entre eux grâce à laquelle les préparatifs pour le jour J ont été assurés. Ils s'accordent également à dire que le statut social dont jouissait Si Mostefa dans toute la région des Aurès lui a permis de réussir cette mission. Pour le chercheur spécialiste de l'histoire des Aurès et de la guerre de libération, Makhoul Laâroussi, "les chercheurs en histoire sont invités à mettre en avant Benboulaïd l'homme, dont plusieurs facteurs se sont réunis pour en faire le héros- symbole qui a défié la France coloniale". Le héros Benboulaïd était l'autodidacte qui à l'âge de 17 ans, après le décès de son père, a pris ses responsabilités et œuvré avec détermination à se frayer un chemin dans la vie, gagnant ainsi le respect des habitants de la région d'Arris", relève le chercheur qui a également souligné que les déplacements de Benboulaïd à l'intérieur du pays et ses voyages à l'étranger lui ont permis "d'acquérir plusieurs expériences qui ont fait de lui, le syndicaliste distingué et le politicien chevronné qui sentait et vivait la souffrance



de son peuple opprimé par le colonisateur". Selon M. Laâroussi, ce héros a sacrifié sa petite famille (père de sept enfants) pour sa patrie et dépensé son argent pour la cause de son pays ". Et d'ajouter : " Sa parole avait du poids et son avis était recherché et respecté, ce qui lui a permis de convaincre à l'époque un groupe de +hors la loi+ à soutenir la cause nationale et à participer aux préparatifs de déclenchement de la Révolution".

Benboulaïd, le symbole et le modèle

De son côté, le secrétaire de wilaya de l'organisation des moudjahidine, Labed Rahmani a affirmé que Mostefa Benboulaïd "demeurera le symbole qui a contribué à l'unification des rangs en vue du déclenchement de la Révolution, le modèle, le rassembleur et la fierté des Aurès", appe-

lant les nouvelles générations à s'en inspirer pour servir le pays. M. Rahmani a également confié à l'APS que les habitants de la région de T'kout, suivaient avec intérêt le parcours de Mostefa Benboulaïd à commencer par sa victoire aux élections de 1947, son rôle dans la réconciliation des ârouch des Aurès et puis ses contacts permanents au début des années 1950 avec le défunt moudjahid Mustapha Boucetta, (connu pour être la boîte noire de Benboulaïd), dans la région de Akriche en prévision du déclenchement de la guerre de libération. Selon ce moudjahid, les habitants de la région dont ceux du douar Zelato, situé entre T'kout et Inoughissen entouraient d'un grand secret les visites de Benboulaïd dans la région qui était fréquentée aussi par des membres du groupe des 16, présentés comme étant des "hors la loi" par le colonisateur, à l'instar des martyrs Hocine Berrahayel et Grine Belkacem et le défunt moudjahid Ahmed Kada. "Il s'est avéré, par la suite pour les habitants de ces régions notamment les jeunes du douar Lakssar, distant de près de 10 km du centre de T'kout, que ces contacts visaient à la préparation de la Révolution de libération, ce qui m'a incité ainsi que de nombreux jeunes hommes et femmes dans plusieurs régions des Aurès, à prendre les armes et à rejoindre ceux qui ont déclenché la révolution le 1^{er} novembre 1954", s'est-il remémoré. Profondément ému et fier, il a conclu en soulignant que "c'est un droit de célébrer le martyr Mostefa Benboulaïd, de perpétuer son nom et son parcours de génération en génération ainsi que les autres martyrs qui se sont sacrifiés pour l'Algérie libre et indépendante".

K.J

LE ROYAUME

Uni veut moderniser son armée

Le gouvernement britannique doit dévoiler lundi sa stratégie pour moderniser son armée, prévoyant notamment le renforcement de ses capacités navales, rapportent des médias locaux. Ce plan sera détaillé dans l'après-midi devant les députés par le ministre de la Défense Ben Wallace, près d'une semaine après la décision du Royaume-Uni d'augmenter le plafond de son arsenal nucléaire. Cette annonce intervient au terme de la revue stratégique du gouvernement en matière de sécurité, de défense et de politique étrangère, la première depuis la sortie complète du pays de l'Union européenne (UE) début janvier. Le ministre de la Défense britannique, Ben

Wallace, cité par le journal The Telegraph, a indiqué dimanche que les forces armées devaient s'adapter aux "menaces" qui avaient "changé au point d'être méconnaissables" ces 30 dernières années. Il a annoncé des investissements supplémentaires pour "le renseignement, la surveillance et la reconnaissance, pour la guerre électronique, pour les capacités de frappe ainsi que pour des capteurs améliorés et des mesures défensives". Selon les médias britanniques, le projet prévoit toutefois une nouvelle réduction de la taille de l'armée avec 10.000 soldats de moins pour atteindre environ 70.000, parallèlement à un accroissement des investissements dans des technologies

comme des robots et des drones ainsi que les "cyber-guerres". Dans un communiqué, repris par des médias, le ministère de la Défense a annoncé prévoir de disposer de "davantage de navires, de sous-marins, de marins" et la transformation des Royal Marines dans une nouvelle unité baptisée "Future Commando Force (FCF)". La FCF sera chargée de "protéger les voies de navigation et maintenir la liberté de navigation". Un nouveau navire de surveillance de la Royal Navy entrera en service d'ici 2024 avec un équipage d'environ 15 personnes, destiné à protéger les câbles sous-marins britanniques et d'autres infrastructures.

M.M

EGYPTE

Effondrement de maisons et d'un minaret suite à une tempête de sable

Une violente tempête de sable a frappé lundi plusieurs gouvernorats en Egypte, entraînant l'effondrement de plusieurs maisons, du minaret d'une mosquée ainsi que d'une clôture d'une école, dans le nord du pays, indique l'Autorité météorologique égyptienne. Dans un communiqué relayé par des médias locaux, l'autorité a indiqué que "la météo de ce lundi sera marquée par un pic de températures élevées, en

plus de vents forts chargés de sable et de poussière dans plusieurs régions et gouvernorats". Le journal gouvernemental Akhbar Al-Youm a fait savoir que les villes et villages du gouvernorat de Beheira (nord) avaient été exposés à une violente tempête de sable, qui a provoqué l'effondrement du minaret d'une mosquée et de la clôture d'une école adjacente, ainsi que l'effondrement de plusieurs maisons (dont le nombre n'a

pas été précisé). Le journal a aussi précisé que le gouvernorat de Beheira a levé l'état d'urgence, qui a été instauré en prévision des accidents résultant de la vague de mauvais temps dans le pays. Plus tôt dans la journée du lundi, le même journal a indiqué qu'une tempête de sable a frappé le gouvernorat de Gharbia (le delta du Nil / nord), ce qui a entraîné des chutes d'arbres et des coupures d'électricité dans plusieurs villages.

A.R

CHINE

Huit militants ayant tenté de fuir en bateau remis à Hong Kong

Huit Hongkongais appartenant à un groupe de militants d'opposition qui avaient tenté l'an passé de fuir en bateau vers Taïwan ont été remis lundi aux autorités de la ville après avoir purgé une peine de prison en Chine continentale, a indiqué la police. Le groupe, baptisé les "12 de Hong Kong", avait été arrêté en août par les garde-côtes chinois à 70 km de Hong Kong avant d'être remis à la police de Shenzhen (sud) et placés en détention. Ils étaient menacés de poursuites à Hong Kong pour avoir pris part aux manifestations ayant secoué l'ex-colonie britannique en 2019. En décembre, dix

d'entre-eux avaient été condamnés par un tribunal chinois à des peines allant jusqu'à trois ans de prison pour avoir franchi illégalement la frontière. Les deux mineurs, qui se trouvaient également à bord du bateau, avaient été remis aux autorités hongkongaises. Ils sont accusés de "tentative d'incendie criminel et de possession d'armes". Lundi, huit des "12 de Hong Kong" ont été remis à la police hongkongaise après avoir purgé leur peine. "Ils ont été expulsés par groupes le jour même, conformément à la loi", a déclaré dans un communiqué la police du district de l'arrondissement de Yantian, à Shenzhen,

où le groupe était détenu. La police de Hong Kong a confirmé leur retour dans un communiqué. Parmi eux, se trouvait Andy Li. Avant de tenter de fuir vers Taïwan, il avait été arrêté au nom de la loi sur la "sécurité nationale". Plus d'une centaine de personnes ont été arrêtées pour avoir enfreint ce texte et sont passibles de la prison à vie. Parmi les autres fugitifs se trouvaient un jeune à la double nationalité portugaise et hongkongaise. Les deux membres restés en détention en Chine ont été condamnés à des peines plus lourdes pour avoir organisé un passage illégal de la frontière.

L.M

La Russie dénonce le refus américain d'un dialogue public Biden-Poutine

La Russie a regretté lundi le refus des Etats-Unis d'organiser un dialogue public entre les présidents russe Vladimir Poutine et américain Joe Biden, à l'initiative du président russe après leur altercation verbale la semaine dernière, a indiqué le ministère russe des Affaires étrangères. "C'est encore une occasion gâchée pour sortir de l'impasse des relations russo-américaines qui existe par la faute de Washington", a estimé le ministère dans un communiqué. Vladimir Poutine avait proposé à son homologue américain un dialogue public par vidéo-conférence pour discuter de leurs multiples différends. Selon la diplomatie

russe, "la partie américaine n'a pas soutenu la proposition" de M. Poutine qui souhaitait discuter "des problèmes bilatéraux qui se sont accumulés et de la thématique de la stabilité stratégique". La diplomatie russe a indiqué avoir "invité" son ambassadeur Anatoli Antonov à rentrer à Moscou pour "corriger" la relation russo-américaine, après que le président Biden a répondu mercredi par l'affirmative à un journaliste lui demandant si M. Poutine était "un tueur". Puis Biden a dit vouloir faire "payer" au président russe pour l'ingérence dans les élections américaines de 2016 et 2020. M. Poutine avait proposé que la vidéo-conférence ait lieu ven-

dredi ou lundi, expliquant être indisponible pendant le week-end en raison d'un séjour dans la taïga. En réaction aux propos de M. Biden, Moscou a aussi, fait exceptionnel, rappelé son ambassadeur à Washington Anatoli Antonov pour consultations. Le Kremlin a en outre dénoncé lundi la multiplication des sanctions contre la Russie, Washington en ayant encore adopté de nouvelles la semaine dernière. "La détermination à sanctionner de nos adversaires, en particulier les Etats-Unis, se poursuit de manière croissante", a relevé le porte-parole de la présidence russe Dmitri Peskov, lors d'une conférence de presse.

M.M

Nouvelles brèves du monde arabe

ALGER

- Le représentant du Front Polisario en France, Mohamed Sidati, a affirmé, que la dernière décision du Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union Africaine (UA) "aplanit le terrain" devant l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour le règlement du conflit au Sahara occidental, l'appelant à assumer, "avec fermeté et volonté" sa responsabilité vis-à-vis du peuple sahraoui.

LAYOUNE OCCUPEE

- L'ancien président du Comité national de soutien au peuple sahraoui, Mehrez Lamari, a indiqué que la position de l'Algérie vis-à-vis de la cause sahraouie est affichée, évidente et puise même ses racines de la Glorieuse révolution de Novembre, d'autant quelle est en droite ligne avec les décisions de la légalité internationale, affirmant que l'Algérie "ne renoncera pas à cette position et ne sera impressionnée ni par les menaces ni même par les pressions".

TRIPOLI

- L'Agence de presse libyenne (LANA) sera réunifiée, lundi, suite à une décision de l'Entreprise libyenne pour l'information dont le siège se trouve à Tripoli, indique un communiqué de l'entreprise, repris par des médias libyens.

BRUXELLES

- Plus d'une trentaine d'eurodéputés du Parti de la gauche européenne ont appelé à la libération des prisonniers politiques du Hirak du Rif au Maroc, se déclarant préoccupés par la santé de ces détenus, dont le leader du mouvement de la contestation, Nasser Zafzafi et le militant, Mohamed Jalloul, qui avaient observé une grève de la faim en février dernier. BOUJOUR occupée - La militante sahraouie des droits humains, Sultana Khaya, a qualifié de "grave" et d'"insoutenable" la situation des droits de l'Homme au Sahara occidental occupé, et pressé la communauté internationale d'"intervenir" face à l'escalade de la répression marocaine contre le peuple sahraoui.

MÉDITERRANÉE/MIGRATIONS

Un navire de sauvetage allemand immobilisé par les garde-côtes italiens (ONG)

Un navire de sauvetage allemand, qui a débarqué près de 400 migrants en Sicile début mars, a été immobilisé pour des questions de sécurité par les garde-côtes italiens, a indiqué lundi l'ONG humanitaire qui le gère. Le navire Sea-Watch 3, géré par l'organisation Sea-Watch, est bloqué par les garde-côtes dans le port sicilien d'Augusta, où il a accosté avec 363 migrants le 3 mars. Un contrôle a été ordonné car le navire était en violation des règlements sur la sécurité de la navigation, la prévention des incendies à bord, la protection de l'environnement et la formation de l'équipage, selon un communiqué des garde-côtes. "Depuis la nuit dernière, SeaWatch est en immobilisation administrative à Augusta. "Ils nous accusent à nouveau d'avoir sauvé trop de personnes", a tweeté l'ONG Sea-Watch. "Aurions-nous dû laisser 363 êtres humains mourir dans l'indifférence des autorités, qui continuent à ne proposer aucune alternative à notre présence en mer?", a-t-elle ajouté. Dans le même temps, l'Ocean Viking, un autre navire humanitaire qui a recueilli 116 migrants la semaine dernière, était bloqué en haute mer au sud de Malte, attendant la permission d'entrer dans un port. Les garde-côtes italiens immobilisent régulièrement les navires d'ONG humanitaires, une mesure qualifiée d'injustifiée et de "politiquement motivée" par ces dernières. Les ONG ont également été accusées de "connivence" avec les trafiquants de migrants pour débarquer en sécurité des candidats à l'immigration sur les côtes européennes, ce qu'elles nient fermement.

K.J

QUALIFICATION CAN-2021 (ALGÉRIE) Adam Zorgane en renfort



Le sélectionneur de l'équipe nationale de football Djamel Belmadi, a fait appel au milieu de terrain de Paradou AC Adam Zorgane, en prévision de ses deux rencontres des qualifications de la CAN-2021, décalée à 2022, face à la Zambie le 25 mars à Lusaka et le 29 mars à Blida face au Botswana, a indiqué lundi la Fédération algérienne de football (FAF). Avec la convocation de Zorgane, la liste de Belmadi compte désormais 29 joueurs. La veille, le coach national avait fait appel à 28 joueurs, dont trois nouveaux, en vue des deux derniers matchs des qualifications de la CAN 2021. Belmadi a convoqué pour la première fois les deux défenseurs Ahmed Touba (RKC Waalwijk/ Belgique) et Naoufel Khacef (Tondela/Portugal), ainsi que le milieu de terrain Ramiz Zerrouki (Twente/Pays-Bas). A noter le retour des attaquants Hilal Soudani (Al-Fath FC/Arabie Saoudite), Youcef Belaïli

(Qatar SC/Qatar), Rachid Ghezzal (Besiktas/Turquie), Oussama Darfalou (SBV Vitesse/Pays-Bas), ainsi que des défenseurs Mehdi Zeffane (Krylia Sovetov/Russie), Abdelkader Bedrane (ES Tunis/Tunisie) et Hocine Benayada (ES Sahel/Tunisie). L'Algérie caracole en tête de son groupe de qualifications avec 10 points, devant le Zimbabwe (5 pts). Le Botswana suit derrière à la 3e place avec 4 points, alors que la Zambie ferme la marche avec 3 unités. Liste des 29 joueurs : Gardiens: Rais M'bolhi (Al-Ettifaq/ Arabie saoudite), Azzedine Doukha (Al-Raed/ Arabie saoudite), Alexandre Oukidja (FC Metz/ France). Défenseurs: Mehdi Zeffane (Krylia Sovetov/ Russie), Ayoub Abdelaoui (FC Sion/ Suisse), Aïssa Mandi (Real Betis, Espagne), Mehdi Tahrat (Abha Club, Arabie saoudite), Djamel Benlamri (Olympique Lyon, France), Rami Bensebaïni (Borussia Monchenglad-

bach, Allemagne), Hocine Benayada (ES Sahel/ Tunisie), Abdelkader Bedrane (ES Tunis/ Tunisie), Ahmed Touba (RKC Waalwijk/ Belgique), Naoufel Khacef (Tondela/ Portugal) Milieux : Adlène Guediouara (Al-Gharafa/ Qatar), Mehdi Abeid (Al-Nasr/ Emirats arabes unis), Ramiz Zerrouki (Twente/ Pays-Bas), Ismaël Bennacer (AC Milan/ Italie), Haris Belkebla (Stade brestois/ France), Farid Boulaya (FC Metz/ France), Adam Zorgane (Paradou AC/ Algérie) Attaquants : Riyad Mahrez (Manchester City/ Angleterre), Rachid Ghezzal (Besiktas/ Turquie), Sofiane Feghouli (Galatasaray/ Turquie), Youcef Belaïli (Qatar SC/ Qatar), Saïd Benrahma (West Ham, Angleterre), Hilal Soudani (Al-Fath FC/ Arabie saoudite), Oussama Darfalou (SBV Vitesse/ Pays-Bas), Baghdad Bounedjah (Al-Sadd, Qatar), Islam Slimani (O. Lyon/ France).

L.M

CAF

CAN 2021: LE TCHAD DISQUALIFIÉ EN ÉLIMINATOIRES

La Confédération africaine de football (CAF) a annoncé lundi la disqualification du Tchad en éliminatoires de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN 2021), suite à la " suspension de la Fédération tchadienne de football par le ministère de la Jeunesse et des Sports" local. Par conséquent, les matchs des éliminatoires de la CAN 2021 programmés entre la Namibie (match 106) et le Mali (match 130) sont annulés. Le 12 mars à Rabat, la Fédération tchadienne n'avait déjà pas pu voter lors de l'Assemblée générale électorale de la CAF ayant consacré le

Sud-Africain Patrice Motsepe. Quant au patron du foot tchadien, Adoum Djibrine, il n'avait pas réussi à se faire réélire au sein du Comité exécutif de la CAF. Les campagnes se suivent et se ressemblent presque pour le Tchad, forfait durant les éliminatoires de la CAN 2017 et suspendu pour celles de l'édition 2019. Les conséquences sportives sont toutefois limitées pour le Tchad. Car son équipe fanion était déjà hors-course pour une place à la " CAN 2021 ", avec 1 seul point pris en 4 matches dans le groupe A des éliminatoires. Conformément au règlement de la compétition, les Tchadiens

perdent 3-0 sur tapis vert leur rencontre face à la Namibie (5e journée) et celle au Mali (6e journée). A noter que cette sanction fait les affaires des Namibiens mais pas des Guinéens, dans le classement du groupe A. Les Namibiens sont désormais assurés d'avoir 6 points et de revenir à 2 longueurs du Sily avant la rencontre Guinée-Mali prévue le 24 mars à Nongo. Naby Keita et ses coéquipiers peuvent toutefois valider leur billet pour la phase finale au Cameroun, s'ils battent des Maliens déjà qualifiés.

A.Z

FIFA

Football : Tirages au sort des Tournois olympiques le 21 avril à Zurich

Les tirages au sort des Tournois olympiques de football seront effectués le 21 avril prochain à 10h00 au siège de la Fédération internationale de la football (FIFA), a indiqué l'instance. 16 équipes masculines et 12 équipes féminines prendront part aux tournois olympiques de football prévus à Tokyo du 21 juillet au 7 août 2021. Dix équipes se sont déjà qualifiées pour le Tournoi olympique de football féminin, deux places attendant encore d'être prises. Alors que la FIFA continue de superviser la situation sanitaire en lien avec la pandémie de Covid-19 et ses répercussions sur le football, le

Cameroun sera opposé au Chili, deuxième du tournoi de qualification de la CONMEBOL, dans le cadre d'un barrage intercontinental aller-retour. Le barrage se tiendra en Turquie les 10 et 13 avril prochains. Toujours en avril, la République de Corée et la RP Chine disputeront quant à elle le deuxième barrage, également au format aller-retour, pour déterminer le dernier représentant asiatique. Quatorze équipes se sont déjà qualifiées pour le Tournoi olympique de football masculin tandis que les noms des deux derniers participants seront connus à l'issue du tournoi de qualification de la CONCACAF, organisé à

Guadalajara (Mexique) du 18 au 30 mars. Le continent africain sera représenté par l'Egypte, la Côte d'Ivoire et l'Afrique du Sud chez les hommes, tandis que la Zambie prendra part au tournoi féminin. Les deux finalistes du tournoi féminin auront le plaisir de se battre pour la médaille d'or dans le tout nouveau stade olympique, lequel sera aussi le théâtre des cérémonies d'ouverture et de clôture. Les stades de Sapporo, Miyagi, Kashima, Saitama et Yokohama sont les autres antres où s'affronteront les équipes participantes du 21 juillet au 7 août 2021.

AMINE.Z

Foot-Ligue 2/ASM Oran La piste de l'entraîneur Hadj Merine toujours d'actualité

La direction de l'ASM Oran, qui souhaitait engager l'entraîneur Hadj Merine depuis déjà quelque temps, est revenu à la charge après la départ de ce dernier du CR Temouchent en début de semaine, a-t-on appris lundi du club oranais pensionnaire de la Ligue deux de football. Les dirigeants de l'ASMO devraient entamer les négociations avec Hadj Merine la semaine prochaine, pour éventuellement le désigner à tête de la barre technique de leur équipe en remplacement de Kamel Mouassa, qui a quitté le club après seulement trois journées de championnat, a-t-on ajouté la même source. Hadj Merine a vu son aventure avec le CRT, nouveau promu en Ligue deux, prendre prématurément fin après la deuxième défaite concédée à domicile face à l'ASMO (2-1), samedi passé pour le compte de la 7e journée de la Ligue deux (Gr.Ouest), rappelle-t-on. Cette victoire des Oranais leur a permis de se maintenir à la deuxième position derrière le leader MCB Oued Sly, leur prochain adversaire, lors du choc de la huitième journée jeudi au stade Habib-Bouakeul à Oran. Par ailleurs, la même source a assuré que la direction de l'ASMO fait de son mieux pour honorer ses engagements financiers envers ses joueurs "afin de les garder motivés pour la suite du parcours". A cet effet, le président du club sportif amateur (CSA), Merouane Beghor, parvient à s'acquitter régulièrement des primes des matchs de ses protégés, tout en leur accordant un mois de salaire jusque-là, a souligné la même source.

A.Z

Football / Algérie - Transfert

Ouverture lundi de la 3e période d'enregistrement

La Fédération algérienne de football (FAF) a interpellé lundi les clubs de Ligue 1 professionnelle et ceux de la Ligue nationale amateur (LNFA), pour leur annoncer que la troisième période d'enregistrement (mercato) s'est officiellement ouverte ce 22 mars, en précisant qu'elle restera en vigueur jusqu'au 11 avril prochain, à minuit. La direction de l'USM Alger sera probablement une des premières à profiter de cette nouvelle fenêtre de transfert, pour qualifier sa nouvelle recrue hivernale, l'attaquant ghanéen Kwame Opoku. En effet, l'ex-fer de lance de l'Asante Kotoko s'est déjà engagé avec les Rouge et Noir pour une durée de quatre ans et demi, et ses nouveaux employeurs ont annoncé dans un précédent communiqué qu'ils procéderont à sa qualification dès l'ouverture officielle de la nouvelle fenêtre de transfert.

A.Z

FAC

Cyclisme / Algérie

Formation : Tests d'évaluation mardi et mercredi pour de jeunes talents du lycée sportif de Blida De jeunes talents sportifs, spécialisés en cyclisme dans le lycée sportif de Blida, sont appelés à effectuer différents tests d'évaluation physique, mardi et mercredi, au niveau de leur établissement scolaire, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAC). "Ces tests porteront sur les mesures anthropométrique (poids, taille, plis cutanés, circonférences, diamètres), mais aussi sur le home-trainer, comportant des tests de puissance maximale et de filière anaérobie alactique" a précisé l'instance fédérale dans un communiqué. D'autres examens sont inscrits au programme de ces journées d'évaluation, notamment, le test de Wingate filière anaérobie lactique, et le test de PMA (filiale aérobie), ainsi que sur le taux de récupération. "Les différents tests seront organisés par le Docteur en sport, Kamel Sadouki, et par Samir Allam, conseiller en cyclisme et Directeur des jeunes talents sportifs (DJTS) à la FAC.

G.H

Mots codés

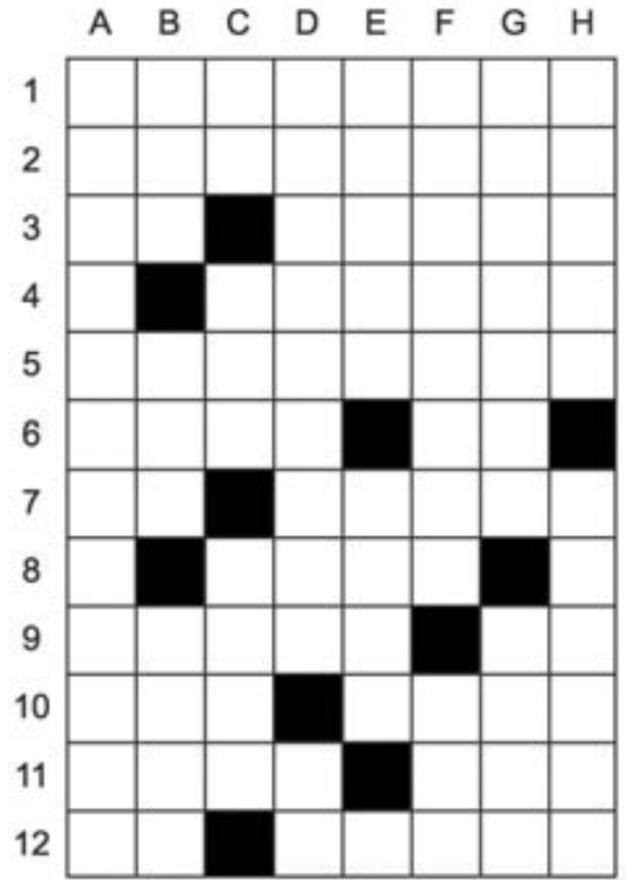


Mots mélangés

- ABBATIAL
- ACCROCHE ACTE
- AILE ATTIRAIL
- AUTOBUS BIPLACE
- BLAFARD
- BOUQUETIN BOURDE
- CANAPE CHANDELLE
- CHARGER CILLER
- DEVANTURE DORE
- EXCEDER GAULE
- GNOCCHI INSALUBRE
- INTEGRALE LETTRE
- MOUTON NUIT PAIE
- PISSENLIT POUR
- QUETSCHER RIGAUDON
- SOLDAT SOLENNEL
- TOURNANT



Mots croisés



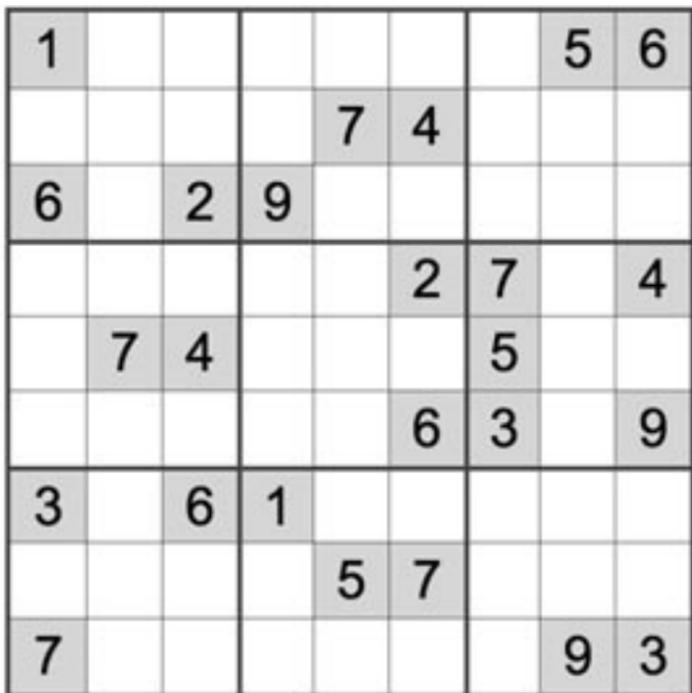
HORIZONTALEMENT :

1. Plumes du peintre. 2. La moitié d'un entier plus un tiers. 3. Coin de Charente. Faire un nid. 4. Boit à petits coups. 5. Objets de farces. 6. Prénom d'enfant. D'abord veau, puis étalon. 7. Ils suivent le cours. Ne pas marquer de but.

VERTICALEMENT :

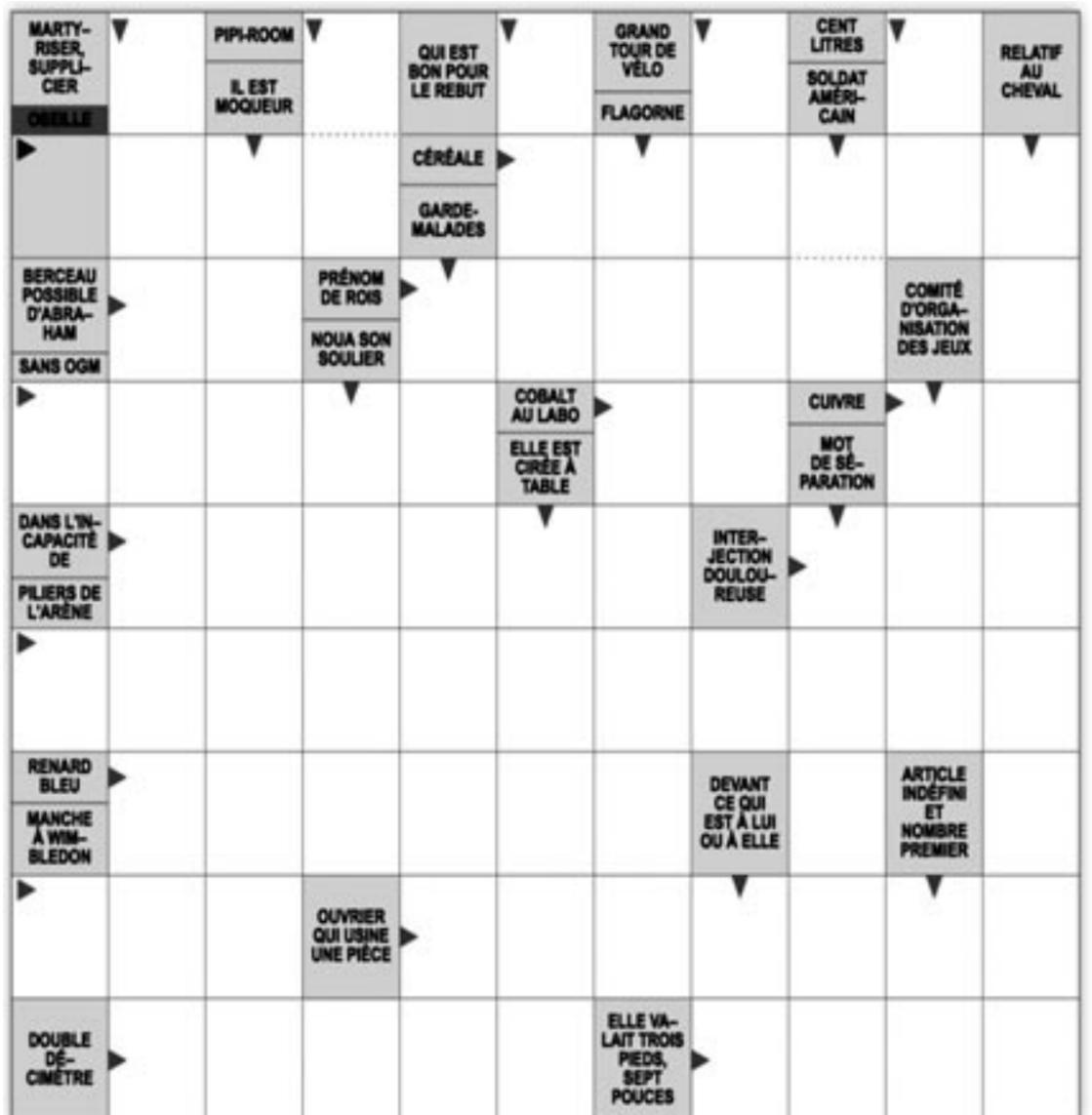
A. D'une manière irréprochable. B. Il nage dans un bocal. On y donne des spectacles. Elle nous veut du bien. C. Qui laisse tout voir. Des lettres pour la patronne. Dans les cordes du marin. D. Point dru. Une gorgée d'élixir... E. Passa par la filière. Compris dans l'effectif.

Sudoku



Solution sudoku

Mots fléchés



Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



Tous les jours dans les kiosques

CETTE ESPACE EST RESERVÉ POUR VOUS

PUBLICITÉS

pour plus de détails contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

L'IMAM, GARANT DE LA PENSÉE ET DE LA CONSCIENCE DES CITOYENS

Le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, Youcef Belmehdi, a affirmé hier de Paris Blida, que l'imam avait le rôle de "garant" de la pensée et de la conscience des citoyens en adoptant un discours positif, qui puisse se résumer de Coran et des Hadiths. Dans une allocution à l'ouverture des travaux de la conférence nationale des cadres du ministère des Affaires religieuses et des Waqfs au niveau de Centre régional de l'Armée, M. Belmehdi a déclaré que "les imams ont toujours été au premiers rangs pour mener le pays à bon port", mettant en avant "le rôle de discours positif de l'Imam dans la protection de la pensée, la conscience et le patriotisme du peuple algérien". Depuis que les citoyens, particulièrement les jeunes, ont commencé à appeler au changement, les imams ont veillé, sans aucune directive de la table, à promouvoir auprès d'eux l'importance de se tenir aux revendications, de manière civilisée loin de toute forme de violence", a relevé le ministre lors de cette conférence, coprésidée avec le wali de Blida, Kamel Nemmar. Par ailleurs, M. Belmehdi a fait savoir que la stabilité de la situation sanitaire avait favorisé "la réouverture de l'ensemble des mosquées à travers le territoire national, dont le nombre dépasse les 17.300", relevant que le secteur a enregistré quelque 160 contaminations au Coronavirus et la perte de 16 professionnels entre imams, muezzins et enseignants. A cette occasion, le ministre et le wali de Blida ont remis des distinctions à des familles de victimes de la Covid-19 relevant du secteur des Affaires religieuses.

NATATION / OPEN DE MARSEILLE

"LA PARTICIPATION ALGÉRIENNE ÉTAIT EXCELLENTE GRÂCE AU DUO SYOUD-MELIH"

Le Directeur des équipes nationales (DEN) de la Fédération algérienne de natation (FAN), Lamrène Ben Abderrahmane, a estimé, que l'Algérie a enregistré d'excellents résultats lors de l'Open de Marseille (19-21 mars), grâce au duo: Javad Syoud-Amel Melih. "Les résultats obtenus prouvent la marche ascendante de l'Algérie d'une compétition à une autre. Dans l'ensemble, je suis très satisfait de la prestation des nageurs qui ont disputé cinq (05) finales (A) et une finale (B), et de leurs résultats surtout le duo Syoud-Melih", B d'une baliver: "Cinq nouveaux records nationaux ont été établis par Syoud sur 100m, 200m papillon, 200m et 400m quatre nages et le record sur 50m nage libre par Melih. Syoud a réalisé les minima (B) de 100 et 200m papillon des JO de Tokyo. Aussi, les minima (B) sur 50m nage libre, 100 et 200m papillon et 200 et 400m quatre nages qualificatifs aux mondiaux en petit et grand bassin". Syoud (21 ans) s'est illustré lors de ce rendez-vous après avoir battu quatre (04) records nationaux dans les épreuves suivantes: 100m papillon (53.26), 200m quatre nages (2: 01.08), 400m quatre nages (4: 22.48) et 200m papillon (1: 59.74). Aussi, le nageur de l'Olympique de Nice (France) a réalisé les minima "B" qualificatifs aux JO de Tokyo dans les spécialités de 100 et 200m papillon. Il avait auparavant réalisé les minima "B" sur les 200m quatre (4) nages.

DÉVELOPPEMENT DES INSTALLATIONS ENR:

M. ARKAB REÇOIT LE REPRÉSENTANT DE HECATE ENERGY

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu hier au siège de son département ministériel, M. David C. Wilhelm, représentant de l'entreprise américaine Hecate Energy, spécialisée dans le développement et l'exploitation d'installations d'énergie renouvelable et de solutions de stockage en Amérique du Nord et à travers le monde. Selon un communiqué du ministère, les discussions ont porté sur les opportunités de partenariat entre Hecate Energy et les entreprises algériennes dans le domaine de l'énergie notamment les énergies renouvelables (énergie solaire photovoltaïque, éolienne et le stockage), précise le communiqué. Le ministre a mis en avant le succès du modèle de partenariat gagnant-gagnant entre les compagnies algériennes (Sonatrach et Sonelgaz) et les compagnies américaines, au sein des projets intégrés de maîtrise des technologies de production, le transfert de savoir-faire et d'expertise ainsi que la formation et la recherche et développement, création de richesses et d'emploi en Algérie.

Disponibilité de l'huile de table LES PRODUCTEURS RASSURENT

LE GROUPE CEVITAL COUVRAIT À LUI SEUL LA DEMANDE LOCALE À 140%. LES QUATRE AUTRES PRODUCTEURS PARTAGENT 160 % DE LA PRODUCTION.

Après quelques jours de débats, l'huile de table provoque la polémique et la pénurie. Considéré comme premier producteur, le groupe Cevital réagit à la polémique et assure de la disponibilité du produit. Le président-directeur général (P-DG) du Groupe Cevital, Ismaïl Rebrah, a rassuré, en effet, hier, sur la disponibilité des stocks d'huile de table, réitérant toute pénurie de ce produit. Dans une déclaration à la presse, en marge des Portes ouvertes sur l'exportation organisées par le ministère du Commerce, M. Rebrah a affirmé que Cevital, qui est l'un des principaux producteurs d'huile de table en Algérie, s'emploie à ouvrir toute augmentation de la demande d'huile de table sur le marché, rappelant que le groupe "met sur le marché national l'équivalent de 1.600 tonnes d'huile

de table par jour". "Nos stocks sont pleins" et "notre production n'a pas baissé malgré l'augmentation des prix des matières premières au niveau international", a-t-il souligné. Pour sa part, le directeur de la communication du groupe Cevital, Mouhad Ouadi, a fait savoir que la production globale des cinq (5) producteurs d'huile de table en Algérie couvrait les besoins du marché national à plus de 300%, précisant que le groupe Cevital couvrait à lui seul la demande locale à 140%. Le responsable a assuré que Cevital avait pris toutes les mesures nécessaires pour éviter toute perturbation dans l'approvisionnement, notamment à l'approche du mois sacré du Ramadan. Une perturbation dans l'approvisionnement en huile de table sur le marché national a en effet été constatée ces der-

nières semaines, avec une hausse sensible des prix. Pour l'intervenant, la problématique se pose au niveau de la distribution "sur laquelle le groupe n'a pas d'emprise". "Nous informons quotidiennement le ministère du Commerce de l'état des stocks et des matières premières et des quantités avant et après production", a-t-il indiqué. A une question sur l'impact de la hausse des prix des matières premières au niveau des marchés internationaux sur les produits du groupe, M. Ouadi a affirmé que les prix des produits finaux n'ont pas augmenté, expliquant que les prix des produits finaux à base d'huile de table sont connus, quant à eux, une certaine augmentation parce qu'ils sont assujettis à des droits et taxes.

R.N

Accidents de la route

11 MORTS ET 33 BLESSÉS DURANT LES DERNIÈRES 24H

11 personnes ont trouvé la mort et 33 autres ont été blessées dans 19 accidents de la circulation survenus dans plusieurs wilayas du pays, durant les dernières 24h, a indiqué, hier, un bilan de la Gendarmerie nationale (GN). Ces accidents ont été déplorés dans les wilayas de Bouira, Tlemcen, Taret, Sétif, Sidi Bel Abbes, Guelma, Mascara, Oran, Illizi, Mila, Naama, Aïn Témouchent, Bejsone, Béni Abbès et Touggourt, précise la même source. En matière de lutte contre le trafic de substances psychotropes, les unités de la GN ont procédé, lors d'opérations distinctes à Blida, Constantine et Aïn Defla, à "la saisie de 340 comprimés psychotropes,

de divers types, et de trois (3) moyens de transport ainsi qu'à l'arrestation de huit (8) individus". S'agissant de la lutte contre la fraude et la contrebande, les mêmes services ont opéré, au cours de la même période et lors de plusieurs opérations d'artichets, "la saisie de 290 quintaux de farine, 15.77 quintaux de tabac à chique en plus de 20 220 sacs du même produit et deux (2) machines de préparation et de conditionnement. La saisie a porté, en outre, sur "200 quintaux d'aliments pour bétail, 1 300 kg de mangue, 170 kg de noix de coco" en plus de "28 760 bouteilles de boissons gazeuses primées et 2 740 litres d'huile de table". Le même bilan

fait état, également de "la saisie de trois (3) moyens de transport et de l'arrestation de onze (11) individus dans huit wilayas, à savoir Boudjaja, Taret, Sétif, Sidi Bel Abbes, Oran, Bordj Bou Arreridj, Ouled Djellal et la Saïda". Par ailleurs, les unités de la GN ont réussi, dans deux opérations distinctes à Sidi Bel Abbes et Rdizane, à "récupérer 50 têtes de moutons", tandis que les unités de la GN d'El Bayadh ont réussi, selon la même source, à "arrêter 13 étrangers et deux (2) Algériens qui ont facilité leur résidence illégalement en Algérie".

R.N

Tlemcen

4 MORTS ASPHYXIÉS AU GAZ MONOXYDE DE CARBONE

Quatre membres d'une même famille sont morts, lundi au village d'El Fala de la commune de Béni Senoussi, asphyxiés au gaz du monoxyde de carbone, a-t-on appris de la direction de la protection civile de la wilaya de Tlemcen.

La chargée de communication de ce corps, la capitaine Djawhira Aboudjalil, a précisé que les victimes, un couple de 28 et 33 ans ainsi que leurs enfants, âgés de 2 et 5 ans, ont trouvé la mort dans leur domicile, asphyxiés au gaz monoxyde de carbone émanant du

chauffe-eau et d'un chauffage utilisant le gaz butane. Les dépouilles des victimes ont été déposées à la morgue de l'hôpital de la ville de Sebda, a ajouté la même source.

R.N

Prisonniers du Rif marocain

DES EURODÉPUTÉS DÉNONCENT UNE ATTEINTE AUX DROITS DE L'HOMME

Plus d'une trentaine d'eurodéputés du Parti de la gauche européenne ont appelé à la libération des prisonniers politiques du Rif au Maroc, se déclarant préoccupés par la santé de ces détenus, dont le leader du mouvement de la contestation, Nassir Zafzafi et le militant, Mohamed Jalouf, qui avaient observé une grève de la faim en février dernier. Dans une lettre adressée récemment à l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) à Rabat, les 37 parlementaires ont demandé à l'adhérent allemand, Claudia Wiesley, "de réagir publiquement à l'état de santé inquiétant des prisonniers politiques du Rif", en appelant le gouvernement marocain à fournir aux détenus l'accès aux soins médicaux, adaptés

et à autoriser les visites de leurs familles et de leurs avocats. Ils ont, à ce titre, souligné l'urgence de répondre aux appels à la libération lancés par la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Michelle Bachelet et "d'appuyer tout le soutien nécessaire aux prisonniers politiques du Rif" au Maroc. "Le Maroc a des obligations qu'il doit remplir. L'UE doit cesser d'ignorer les violations constantes que le régime marocain commet contre les populations rifaines", a déclaré l'un des auteurs de la missive, Miguel Urban, eurodéputé espagnol fondateur du parti Podemos, mettant en garde contre "le risque encouru par les prisonniers politiques dans le contexte de la pandémie en raison

des conditions précaires dans les prisons". Des lettres similaires ont été envoyées au président du Parlement européen et à la présidente de la sous-commission des droits de l'homme, pour solliciter leur intervention, a rappelé l'eurodéputé. Dénonçant "le silence complice" de l'UE, les eurodéputés ont appelé à "conditionner les aides financières accordées au royaume du Maroc au respect des droits de l'homme". Nassir Zafzafi, en tant que représentant du mouvement Rifak, a été en 2018 l'un des finalistes du Prix Sakharov pour la liberté de l'esprit et cela engage également le Parlement à veiller à son bien-être", ont-ils écrit.

Algérie/Danemark:

DES POTENTIALITÉS DE COOPÉRATION DANS L'AGRO-INDUSTRIE ET L'ÉNERGIE

Les secteurs de l'agro-industrie et de l'énergie offrent de nombreuses potentialités de partenariat entre l'Algérie et le Danemark, a indiqué lundi, l'ambassadeur du Danemark en Algérie, Mme Vanessa Vega Saenz. Dans une déclaration à l'APS en marge de sa visite à l'usine NovoNordisk-Aldaph SPA de fabrication de médicaments anti-diabétiques oraux, implantée au niveau de la zone industrielle d'Oued Aïssa, Mme Vega Saenz, a reconnu que "le partenariat dans le secteur de la santé, entre les deux pays, est le plus développé", mais, a-t-elle souligné, "il y a aussi d'autres potentialités de coopération

notamment dans l'agro-industrie". Elle a précisé, à ce propos, que son pays "dispose de beaucoup de solutions pour améliorer la productivité", y compris "dans le domaine de l'éducation durable qui préserve l'environnement". En outre, des partenariats peuvent être envisagés dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, a-t-elle ajouté, relevant qu'il s'agit d'un domaine qui "offre un important potentiel de collaboration". Elle a noté dans ce sillage, que la politique de son pays visant la réduction de la dépendance aux hydrocarbures a donné des résultats, en dévissant beaucoup de

solutions en matière d'énergies renouvelables, notamment dans l'éolien". Abordant la coopération algéro-danoise dans le secteur de la santé, Mme Vega Saenz a signalé que le domaine pharmaceutique est caractérisé par une "très bonne collaboration entre nos deux pays". Selon elle, il s'agit, pour le Danemark, "d'un secteur clé dans l'innovation et la création de richesse et d'emplois", et il est aussi un secteur "important et prioritaire" pour l'Algérie qui s'est engagée dans une politique visant à "diversifier son économie, augmenter la production locale et exporter pour le marché africain".